

Werk

Titel: Le sens péjoratif du suffixe-ard en français

Autor: Glaser, Kurt

Ort: Erlangen

Jahr: 1910

PURL: https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?345572629_0027|log57

Kontakt/Contact

[Digizeitschriften e.V.](#)
SUB Göttingen
Platz der Göttinger Sieben 1
37073 Göttingen

✉ info@digizeitschriften.de

Le sens péjoratif du suffixe-ard en français.

Par

Kurt Glaser.

Cette étude souffre des difficultés que connaissent les romanistes. C'est d'abord la difficulté étymologique. Tel mot n'est pas d'une origine assez claire pour pouvoir trouver place dans une étude philologique; dans tel autre mot, c'est la forme qui trompe. Dans *blafard* p. e. nous ne sommes pas en présence d'un radical *blaf* — et d'un suffixe — *ard*, mais de deux mots d'origine germanique, réunis en un seul (bleihfaro: de couleur pâle); dans *bêta* (homme très bête, mot injurieux et très familier) qui, par fausse étymologie populaire, s'écrit parfois *bétard* (Sachs-Villatte s. v. — *bêtâr* dans Constantin — Désormaux, Dictionnaire savoyard, 1902, p. 47) il ne s'agit pas d'une forme *bêt-ard*, dérivée de *bête* avec la terminaison *ard* (le sens se prêterait très bien à cette dérivation; cf. *bestardise* f. en vieux français au sens de bêtise, God. I, p. 636^e), mais d'une forme dialectale de bétail (voir Littré s. v., Dict. Gén. s. v.). *fetard*, *fetart*, *faitard*, *festart*, adj.: paresseux, lâche, négligent (se disait encore au XVII^e siècle, cf. God. III, p. 774) vient de *fai tard* (voir Meyer-Lübke, Grammatik der romanischen Sprachen, II, p. 577 et Nyrop, Grammaire historique de la langue française, III, p. 38, § 42). Dans d'autres mots, l'origine est parfois discutée et plus qu'incertaine, comme dans *papelard*, que le Dict. Gén. s. v. dérive de l'ancien verbe *paper* (au sens de manger) et de *lard*¹⁾, tandis que Körting, Lat.-rom. Wörterbuch n^o 6842 y voit une dérivation du verbe *papalare (français *papeler, allem. papeln, au sens de ‚Gebete plappern‘ ou ‚päpsteln‘, den ‚Papisten spielen‘. — voir aussi Scheler, Dict. étym. s. v.). Bref, en ne considérant que la forme extérieure d'un mot, on ne sait pas toujours à quoi s'en tenir. J'ai cherché à éviter cette difficulté,

1) On pense à ces vers de Clément Marot:

„Par la morbieu, voylà Clément,
„Prenez-le, il a mangé le lard.
„Il faict bon estre papelard' (éd. D'Héricault. 1867, p. 64).
„Je ne mange poisson ne lard,
„Non que craigne le papelart' (ib. p. 205).

en me bornant à des mots dont l'étymologie est suffisamment connue; mais, mon étude s'occupant d'une question de sémantique, je n'ai pas cru trahir ce principe, en ajoutant d'autres mots, lorsque le sens permettait ce rapprochement, surtout quand le suffixe-ard ne servait spécialement qu'à renforcer et à mettre plus en évidence l'idée péjorative.

En abordant ici la question de sémantique, nous nous heurtons à une nouvelle difficulté. Que faut-il entendre par péjoratif? Ce qui ravale le sens, ce qui se prend en mauvaise part, ce qui donne une idée de dénigrement, un sens défavorable etc. Voilà tout un choix de définitions prises au hasard et qui nous donnent déjà une idée de la multitude et de la variété des différentes acceptions qu'implique le mot péjoratif. Nous allons montrer maintenant de quelle manière nous avons procédé, pour grouper cette multitude de sens si variés et toujours variables, et pour faire comprendre le rôle que joue le sens péjoratif dans l'histoire du suffixe-ard.

Nous nous restreignons au français, invoquant seulement en cas de besoin l'aide et le témoignage d'autres langues.

Nous nous proposons, dans les pages qui suivent, d'examiner le sens péjoratif du suffixe -ard en français. Le but de cette étude est de chercher à réunir, aussi complètement que faire se peut, les substantifs et les adjectifs, affectés du suffixe-ard, qui ont pris, pour une cause ou pour une autre, un sens péjoratif. Comme nous venons de le voir, le choix des mots qui figurent dans notre étude n'est pas toujours facile à faire, pour la simple raison que le sens péjoratif est parfois difficile à saisir (abstraction faite du côté étymologique). Il y a bon nombre de mots où ce sens n'a jamais existé, tandis que dans d'autres il se présente sous une forme plus ou moins vague, paraît parfois s'être atténué ou avoir même complètement disparu.

En effet, le sens péjoratif, quoique étant le sens le plus en vue, n'est pas le seul que comporte le suffixe-ard. Dans *balbuzard*, *billard*, *binard* (*binart*), *étendard*, *placard*, dans *bombarde*, *moutarde*, *poularde* et dans beaucoup d'autres mots, il n'y a pas ombre de sens péjoratif. Il en est de même d'un certain nombre de mots appartenant à l'ancien français, tels que *coiffard* (marchand de coiffes. God. II, p. 171^o) et *aflart* (effilé, rapide. God. I, p. 141^o, cf. *aflant* et *aflé*) et d'un certain nombre de mots dialectaux, parmi lesquels nous citerons *pleumard* m. au sens de plumet, panache (,un pleumard à mon chapiau' dans une chanson populaire du Centre de la France. Jaubert, Glossaire du Centre II, p. 187. — Morvan: *pieumar*, voir De Chambure, Glossaire du Morvan 1878, p. 654 etc.). Dans *bécard* (saumon à longue saillie crochue de la mâchoire inférieure), *busard* (oiseau de proie du genre buse) etc. le suffixe-ard indique une propriété, dans *pêchard* (adj., couleur de fleur

de pêcher: ,cheval pêchard', employé dans certains patois du Centre, voir Jaubert, Glossaire du Centre II, p. 153) et *ferart* (anc. fr., de fer. God. III, p. 753^a) il indique simplement une qualité; dans d'autres mots comme *fauchard* (grande faux), *meulard* (grosse meule), *bombarde* (pièce d'artillerie) etc. le suffixe-ard a pris un sens augmentatif; plus rarement, il a pris un sens diminutif comme dans *chevillard* (petit chevreuil), *bichart* (vieux français, le petit de la biche. God. I, p. 644^b), *piart*, *piard* (vieux français, le petit de la pie. God. VI, p. 140^b), *pouillard* (jeune perdreau, jeune faisán) et *caillard* (caille trop jeune pour être tuée. Patois du pays de Bray, voir Decorde, Dict. du patois du pays de Bray 1852, p. 58). Il faut laisser de côté *blafard* (de l'allemand bleihfaro), *boulevard*, où le suffix-ard s'est introduit à la place de la désinence du mot allemand werk (bollwerk), *boyard* (du russe boyar), *bézoard* (du portugais bezuar), *brancard* (du provençal brancal), *brocart*, où -art a remplacé au XVIII^e siècle le suffixe original-at de l'italien broccato et enfin *patard*, emprunté, avec substitution de suffixe, du provençal patac, lequel se rattache à l'espagnol pataco, d'origine arabe¹).

Notre suffixe, qui, en tout temps, a été très répandu, n'a pas seulement gardé toute sa fécondité; il a même gagné en activité et en énergie créatrice, en fournissant surtout à la langue populaire et familière un grand nombre de mots de sens très variés. Ce sont pour la plupart des créations essentiellement populaires, souvent même audacieuses, et auxquelles la langue littéraire fait fort rarement accueil. Bornons-nous à nommer ici:

bouffard s. m. fumeur. cf. *bouffarde* f., pipe, par allusion aux bouffées de tabac qui s'en échappent, et *bouffarder*: fumer la pipe. Argot de Paris, voir Larchey, Dict. historique, étymologique et anecdotique de l'argot parisien (Paris 1872), p. 58, Rigaud, Dict. d'argot moderne (Paris 1881), p. 53, Delesalle, Dict. argot-français et français-argot (Paris 1896), p. 43. *bouffarde* est employé pour la première fois par Labiche dans la comédie intitulée, Deux papas très bien' (1844), cf. Nyrop, Gram. hist. III, p. 168, § 356.

criarde f., ce qui produit un son criard: 1^o poule; 2^o lime, scie; 3^o sonnette; 4^o serrure. Jargon des voleurs. Rigaud p. 121, Delesalle p. 82, Lotsch, Wörterbuch zu modernen franz. Schriftstellern (1899), p. 26^a.

luisard m., ce qui luit, ,luisant': le soleil.

luisarde f. ,luisante': 1^o lune; 2^o fenêtre. Termes de l'argot des voleurs. Larchey p. 167, Delesalle p. 167, Lotsch p. 58^b.

flambard m. (de flamber): poignard; cf.

flambarde f. lampe; chandelle. Rigaud p. 175, Lotsch p. 41^b.

moucharde f. (de moucher): la lune. Appartient au jargon des

1) Pour plus de détails voir Nyrop, Grammaire historique de la langue française III (1908), p. 167, § 354.

voleurs, comme les termes précédents; cf. mouchard à becs: réverbère. Rigaud p. 257.

souillarde f. blouse de travail (que l'on ,souille'). Terme d'argot. Delesalle p. 273, Lotsch p. 96^b.

brillard m., pièce d'or, qui ,brille'. Jargon des voleurs. Delesalle p. 48, Lotsch p. 14^b.

bissard m., pain bis, dans le langage populaire de Paris. Delesalle p. 37, Rigaud p. 41. — De même:

soufflard m., celui qui ,souffle'; forgeron, maréchal ferrant. Delesalle p. 273, Lotsch p. 96^b.

bisard m. (de ,bise'), soufflet de forge, soufflet à feu. Larchey p. 51, Rigaud p. 41.

plumard m. (de plume), lit (s'emploie aussi au sens de houssoir ou balai de plumes). — se plumarder: se coucher. Rigaud p. 300, Lotsch p. 77^b.

crottard m., trottoir: Delesalle p. 83.

ciboulard m. ,ciboulot': la tête. Delesalle p. 70, Lotsch p. 21^a.

citrouillard m. ,citron': la tête. Delesalle p. 70.

ginglard m. ,ginglet', vin léger. Larchey p. 148, Delesalle p. 137.

bosselard m. ,bosselé': chapeau haut de forme dans le jargon du collège, par allusion à l'état ordinaire des chapeaux des collégiens. Delesalle p. 42, Rigaud p. 51, 52.

griffard m. (de griffe), chat. Larchey p. 152, Delesalle p. 145 (cf. *grippard*, *grippart* m.: même sens. Delesalle p. 145).

bocard m. ,boc': 1° café; 2° maison publique. Larchey p. 54, Delesalle p. 39.

Les quelques exemples cités plus haut nous montrent déjà toute une série de nuances de sens où l'on n'arrive plus à reconnaître l'acception originale de la terminaison germanique -hard (dur, fort). Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer l'existence et la raison d'être des sens différents que présentent les mots en -ard; il ne s'agit que de savoir comment il faut expliquer le sens péjoratif auquel revient une place si importante au milieu de cette variété d'autres sens. Meyer-Lübke dans sa grammaire monumentale des langues romanes dit à ce sujet: „Ard ist germanischen Ursprungs und hat seinen Ausgangspunkt bei zusammengesetzten Eigennamen wie Reginhart, Adalhart, Eberhart u. s. w. Ob schon erst im Mittelhochdeutschen auch Appellativa auf -hart erscheinen, darf man doch wohl schon für die Zeit, wo Germanen und Romanen sich verschmolzen, bei Franken, Burgunden und Longobarden eine gewisse Beliebtheit derartiger Bildungen auch ausserhalb der Eigennamen voraussetzen, so dass jene bei ihrer Romanisierung -hard auch mit romanischen Adjektiven verbanden, also dem riche: richart ein bon: bonart zur Seite stellen. Dem Romanen war natürlich die Bedeutung

von : art, deren vielleicht schon der Germane nicht mehr ganz bewusst war, dunkel, er hörte die Endung zunächst in Eigennamen, deren erster Teil mit einem Adjektivum übereinstimmte, das Suffix schien also im Verhältnis zum Adjektivum das Individuum zu bezeichnen, aus der ganzen, unbegrenzten Zahl der mit einer Eigenschaft behafteten einen einzelnen herauszuheben, an welchem die betreffende Eigenschaft in besonderem Grade zum Ausdruck kam. Naturgemäss verband sich aber nun -ard hauptsächlich mit solchen Adjektiven oder auch Verben, die eine nach der Auffassung des Sprechenden tadelnswerte Eigenschaft oder Handlung ausdrücken“ (Grammatik der roman. Sprachen II, p. 556, 557, § 519). Cette explication n'est pas très claire et paraît insuffisante, du moins pour le côté sémantique de la question. On ne voit pas trop comment -ard a pu prendre un sens dépréciatif (Meyer-Lübke dit laconiquement: „Naturgemäss“). Nyrop, Gram. histor. de la langue française III, p. 167, 168, § 355, 3^o relève avec raison que le sens péjoratif se rattache au sens augmentatif. „Comme -art sert souvent à souligner la présence d'une qualité: *bocard*, *nasard*, *vieillard*, il adopte facilement un sens augmentatif: *bécard*, *brocard*, *chicard*, *dagard*, *gaillard*, *veinard*. Au sens augmentatif se joint facilement une nuance péjorative: *richard*, *gueusard*, *frocard*. Dans la langue moderne, le sens défavorable l'a emporté'. Ajoutons à cette explication que le sens péjoratif s'est introduit d'abord dans la catégorie des mots où le radical exprime par lui-même une idée dépréciative: ainsi dans *soûlard*, *sotard* etc. l'idée dépréciative éveillée par le radical *soûl*, *sot* etc. atteint le suffixe d'abord dans ces mots, puis dans les autres dérivés en -ard, comme dans *lignard* (soldat de la ligne, pioupiou) et *lisard* (qui sait lire, qui aime à lire et, par extension, malin, fin en affaires, voir p. 954).

C'est ainsi que le suffixe -ard s'est uni aux substantifs et aux adjectifs afin de leur donner un sens défavorable, où perce souvent encore l'idée augmentative. Cette formation très vivante paraît de très bonne heure et se poursuit jusqu'à nos jours sans rien perdre de son inépuisable fécondité. Les premiers exemples de l'emploi du suffixe -ard datent déjà de l'époque gallo-romaine. „Des noms propres, le suffixe -ard passe aux noms communs (substantifs et adjectifs) comme le montrent *bâtard*, *couard*, *gaillard*, *richard*, *vieillard* qui remontent tous à l'époque gallo-romaine' (Nyrop, Gram. hist. III, p. 166, § 352). En vieux français notre suffixe, et avec lui le sens péjoratif, a visiblement gagné du terrain: Voir surtout p. 950a, 957a, 959a, 960a, 961a, 964a, 967a, 969a, 972a, 974a.

Le XVI^e siècle, si fécond en créations nouvelles, marque une étape fort importante dans l'histoire du suffixe -ard, pour cette raison qu'il a introduit bon nombre de mots nouveaux: Voir surtout p. 952b, 958b, 959b, 961b, 962b, 963a, 968b, 972b, 973a.

De toutes les périodes de l'histoire de la langue française, aucune n'a vu naître plus de termes nouveaux en -ard à sens péjoratif que la période moderne: Voir surtout p. 942^{ss}, 956 c, 959 c, 960 c, 961 c, 962 c, 963 b, 965 b, 968 c, 971 b, 972 c, 973 b, 975 b.

Ce que nous venons de dire sur la provenance du sens péjoratif dans les mots en -ard serait incomplet, si nous ne parlions pas de la manière dont s'est développé le sens péjoratif dans d'autres suffixes. Parmi ces derniers, le suffixe qui se rapproche le plus de la terminaison -ard est le suffixe -ald, également d'origine germanique (-wald), qui a formé en français une quantité de *noms propres* (*Arnaud, Clairaud* etc.) et qui s'est étendu plus tard à des noms communs désignant des personnes et des animaux (*clabaud, héraut, ribaud* etc.), le plus souvent dans un sens péjoratif: *crapaud, levrant, pataud, finaud, lourdaud, noiraud, rustaud, salaud, badaud, nigaud, richaud*; en vieux français *bri-faud, guinaut* etc.

Il faut nommer ensuite -asse (du suffixe latin -acea, -acia, forme féminine du latin -aceu, aciu, en français -as; exemples uniques: *bourras, plâtras*). Ce suffixe, de signification collective et augmentative dans *fouasse (fouace), vinasse* etc., a abouti à la signification péjorative dans *bestiasse, cognasse, grimace, tignasse, tétasse, villace, paperasse* etc., l'idée de grandeur, prise en mauvaise part, ayant engendré l'idée de la grandeur démesurée et, par conséquent, difforme. On en a formé également des adjectifs féminins en -asse à signification péjorative: *bonasse, mol-lasse* etc., mais, comme la forme féminine n'était plus sentie, on l'a étendue au masculin dans *blondasse et fadasse*.

Le français -aille (du latin -alia, dans carnalia, fatalia etc.) indique non seulement un sens collectif (c'est justement cette signification collective qui distingue les mots en -aille de -alia des mots en -aille formés de -acula), mais encore un sens péjoratif ou voisin du sens péjoratif, 'eine meist verächtliche Menge von Dingen' (Meyer-Lübke. Gram. der rom. Sprachen II, p. 481). Il faut nommer ici: *ferraille, gueusaille, maraudaille, mangeaille, prêtraille, radicaile, valetaille* etc. Dans ces mots le sens péjoratif est d'origine relativement moderne.

Par contre, dans le suffixe -in (lat. -inu), c'est la signification diminutive qui a donné naissance au sens péjoratif, l'idée de petitesse engendrant le mépris. Ce sens se retrouve dans bon nombre de mots, comme *calotin, galantin, plaisantin* etc.

Il en est de même du suffixe -on, où la signification péjorative découle de l'idée diminutive. Nous retrouvons ce dernier sens dans des noms d'animaux: *aiglon, ourson, moucheron, hanneton* etc. Au sens péjoratif: *brouillon, fanfaron, fripon, grognon, marmiton, souillon*.

Le suffixe latin -attus, -ottus, -ittus présente en français la même

gradation de sens: dans *aiglat*, *louvat*, dans *îlot*, *archerot*, *maillot* etc., il est diminutif; dans *bellot*, *vieillot* etc. il est dépréciatif.

Il reste encore à nommer le suffixe *-âtre*, qui a conservé la valeur dépréciative du suffixe latin *-aster* (cf. *patraster*, *parasitaster*) dans *marâtre*, *écolâtre*, *mulâtre*, *opiniâtre*, *acuriâtre*, *bellâtre*, *blanchâtre*, *douceâtre*, *folâtre*, *jaunâtre*; (dans ces derniers adjectifs le sens dépréciatif est moins visible).

Avant d'aller plus loin, il importe de relever que, dans la variété et la multitude de sens que peut exprimer le suffixe *-ard*, c'est le sens péjoratif (plus ou moins nettement défini, il est vrai) qui lui est particulièrement caractéristique, plus caractéristique même qu'à tous les autres suffixes signalés plus haut (à la seule exception du suffixe *-âtre* peut-être, qui a été déjà péjoratif en latin). C'est justement ce sens-là qui se rencontre à chaque pas dans le vocabulaire français et qui, comme nous le verrons dans le cours de notre étude, tend à devenir de plus en plus important. Aussi peut-on dire que c'est le sens vraiment vivant, le sens par excellence.

On se rend facilement compte du sens péjoratif qui se rattache à la terminaison *-ard*, en comparant *soldat* (emprunté au XVI^e siècle de l'italien *soldato*) à *soudard* (ou *soudart*; tiré de la même racine; depuis le XIV^e siècle). *Soudard* indique, dans un sens défavorable, celui qui a des habitudes soldatesques; il se prend en mauvaise part, soit par moquerie, soit pour exprimer la grossièreté ou la barbarie' (Littré s. v.).

Le sens péjoratif est aussi fort visible dans *bâtard* et *cornard* (pour ne citer ici que ces deux exemples). *bâtard* (du radical *bât*, voir Dict. Gén. s. v.): 1^o de naissance illégitime. 2^o qui n'est pas de race, d'espèce pure; dégénéré de l'espèce à laquelle il appartient; au figuré: qui n'est point d'un caractère déterminé. — *cornard* (dérivé de *corne*; depuis le XIII^e siècle, voir Dict. Gén. s. v. et God. Compl. IX, p. 201^o s. v. *cornart*): celui qui a des cornes; par plaisanterie: mari trompé par sa femme, cocu (terme d'injure).

Dans *campagnard* et dans *goujard* le suffixe *-ard* répond à l'idée péjorative qu'impliquent souvent ces mots. *Campagnard*: homme dont les manières sont rustiques, grossières et maladroites¹⁾. *Goujard* (en français moderne *goujat*, emprunté au XV^e siècle du provençal *goujat*, de *goujo*, au sens propre de 'garçon'): 1^o valet d'armée; 2^o (plus rarement) apprenti maçon, dont la fonction est de porter les matériaux; 3^o par extension: homme sale et grossier, malhonnête et coquin. *Goujard* (pour *goujat*; en vieux français aussi *gougard*, *coujard*, voir

1) Voir aussi Nietzsche, *Über Qualitätsverschlechterung französischer Wörter und Redensarten. Eine semasiologische Untersuchung.* Leipzig. ; Diss. 1898, p. 10, 16.

God. IV, p. 317^e) se dit encore dans des patois; voir p. e. Labourasse, Patois de la Meuse (Vouthons) 1887, p. 303; Corblet, Gloss. du patois picard (1851), p. 428.

Ces quelques remarques néanmoins ne veulent pas dire que les mots en -ard qui figurent dans notre étude soient tous nettement péjoratifs ou risquent de le devenir; car, comme nous l'avons dit plus haut, ils laissent souvent entrevoir un sens qui, sans être nettement péjoratif, ne fait que se rapprocher plus ou moins du sens péjoratif, comme dans les mots suivants, qui paraissent présenter une valeur légèrement dépréciative:

vasard adj. (terme de marine): vaseux, 'côte vassarde'. — s. m.: fond de vase molle.

fagnard (à côté de fagnoux): fangeux, plein de 'fagne' (fange, boue). Patois de la Saintonge. Eveillé, Gloss. saintongeais (1887), p. 163.

mouillard, adj., humide. 'terrain mouillard', 'terres mouillardes'. Centre. Jaubert, Gloss. du Centre II, p. 89.

jaunard, adj., jaunâtre. 'cette eau est jaunarde'. Centre. Jaubert, Gloss. du Centre I, p. 553.

rougeard, adj., rouge, rougeaud. 'j'ai vu passer un chien grand et rougeard'. Centre. Jaubert, Gloss. du Centre II, p. 287.

Dans d'autres mots le sens péjoratif a presque entièrement (on peut même dire entièrement) disparu, comme dans:

vieillard m.; ce mot implique l'idée d'un homme respectable par l'âge et beaucoup moins l'idée d'un homme impotent et infirme. Cf. dans ce dernier sens: *béquillard* p. 971; *penard* p. 954; *coquard* (orig. vieux coq): vieillard prétentieux et ridicule, benêt (p. 965); *bonicard* (vieux bonicard), dans le jargon des voleurs (Larchey, Dict. historique, étymologique et anecdotique de l'argot parisien, 1872, p. 55. Rigaud, Dict. d'argot moderne, 1881, p. 49) de 'bonique', même sens (Larchey, l. c., Delesalle, Dict. argot-français et français-argot, 1896, p. 41). Rappelons aussi *vieillarde* f., employé seulement avec une nuance de mépris dans le style moqueur et satirique, voir Littré s. v. vieillard n° 4.

Dans *grognard* nous trouvons le sens péjoratif conservé au sens propre: 'qui a la manie de grogner' (groignart, gruinard en vieux français; God. IV., p. 363^b et Compl. IX, p. 728^e), mais ce sens s'est affaibli et n'est plus guère visible au sens figuré de 'soldat de la vieille garde' (et, par extension, de vieux soldat en général). Ce qui nous intéresse ici, c'est que le mot grognard qui a été d'abord un sobriquet donné aux soldats de Napoléon I^{er} se prend, le plus souvent en un sens favorable' (Littré s. v.). 'Voilà que je grogne en vrai grognard pour une promenade reculée de quelques heures'. Sue, Juif errant, II, p. 239. 'Trois fantômes de vieux grognards, En uniformes de l'ex-garde, Avec

deux ombres de hussards', Th. Gautier, Les vieux de la vieille. ,Et celui-là! Ho! ho! en grognard de l'Empire', Rostand, L'Aiglon IV, 10 (p. 186).

Le sens péjoratif s'est affaibli aussi dans:

gueusard (de gueux; admis par l'Académie en 1835, voir Dict. Gén. s. v.), celui qui vit de gueuserie, gueux renforcé; employé familièrement comme mot d'amitié. Larchey p. 154, 155. Delesalle p. 147. Lotsch, Wörterbuch zu modernen franz. Schriftstellern, 1899, p. 50^b.

hurlard, petit hurlard, qui hurle fort et sans cesse (cf. hurler, hurleur). Je n'ai rencontré ce mot que dans le sens de ,harle' (oiseau). Patois de Cayeux. Corblet, Gloss. du patois picard, 1851, p. 512; cf. huard (du radical huer) un des noms de l'orfaie; aigle de mer.

têtard, adj. et s. m., qui a une grosse tête (sens augmentatif). De là: première forme de la grenouille, du crapaud et de la salamandre et nom vulgaire de certains poissons (chabot etc., voir aussi Beauquier, Provincialismes usités dans le département du Doubs 1881, p. 282) et désignation populaire d'un gros arbre découronné (qui a une tête, un faite, une cime difforme. De Chambure, Gloss. du Morvan 1878, p. 833 s. v. têtard). S'emploie encore figurément au sens dépréciatif de têtard, opiniâtre, p. 950¹).

Remarquons ici le phénomène curieux que des mots en -ard, discrédités par le sens dépréciatif qui se rattache à la terminaison -ard, tombent en désuétude; c'est *Niçard*, remplacé par *Nicien* ou, plus couramment, par *Niçois*, et *Savoyard*, désignation de l'habitant de la Savoie, par extension, désignation d'un ramonneur ou décrocteur (métier exercé par les Savoyards expatriés et très nombreux en France) et enfin désignation

1) Il ne faut pas s'étonner, d'après ce qui précède, si l'on rencontre en vieux français et plus tard encore des exemples où l'introduction de la terminaison -ard (-art) est due à un besoin de la rime et ne paraît pas être motivée par le sens. On trouve: *aufart* pour *aufage* dans ,La Prise de Pampelune' v. 6072, éd. Mussafia:

,Quand oiries l'olifant, che fu de Helmont l'aufart,
,Aou mur dever senestre, ou n'i a bois ne desart,
,Asalliries la ville' (cf. aussi God. I, p. 496^a s. v. aufart).

Croysard pour *croisé* dans une poésie du commencement du XVI^e siècle (Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles, publié par A. de Montaiglon et J. de Rothschild. XI, p. 287):

,Que tu te gardez des hazars.
,— Ce n'est qu'à faulte des Croysardz
,Que le Turcq nous occupe Rhodes.'

(On parle ici des chevaliers de Rhodes qui, après un siège opiniâtre, se sentant hors d'état de défendre leur île contre les Turcs, l'abandonnèrent en 1522 à Soliman II).

d'un homme grossier¹). Savoyard, grâce au sens dépréciatif et ironique qu'exprime le suffixe -ard, s'est maintenu comme terme de mépris dans ces dernières acceptions, tandis qu'on a fini par le remplacer dans son sens primitif et bénin par *Savoisien* (parfois *Savoien*), expression modelée sur Parisien et qui tend à devenir de plus en plus commune²).

Ce petit choix d'exemples, puisé au hasard dans le lexique des patois, dans celui de l'argot et enfin dans celui du français littéraire, suffira pour montrer que les limites qui séparent le sens péjoratif proprement dit de la série des nuances de sens qui s'y rattachent sont souvent très vagues, de sorte qu'un sens quelconque, empiétant sur le sens péjoratif et se confondant avec lui ou l'absorbant entièrement, peut produire des modifications de sens, parfois considérables et qui ont souvent pour résultat final l'atténuation ou même la disparition du sens péjoratif. Nous nous voyons ici en présence d'un fait des plus communs et des plus fondamentaux dans la vie des mots: c'est la loi du continuel devenir, de la transformation éternelle où se trouve une langue dans sa morphologie et sa syntaxe aussi bien que dans sa sémantique. Ces changements incessants et plus ou moins profonds auxquels le sens d'un mot est soumis, ne reposent pas sur une transition brusque et momentanée qui tout d'un coup fait naître ou disparaître un sens nouveau dans l'ensemble des sens qui constituent l'élément sémantique d'un mot, mais, comme dans tous les changements de sémantique, sur une transition imperceptible, sur un développement lent et graduel, qui fait naître un sens nouveau ou qui, d'autre part, produit tantôt l'atténuation, tantôt même la perte d'un sens. C'est justement cet état de transformation permanente dans lequel s'est trouvé et se trouve toujours le vocabulaire français, qui explique pourquoi, dans l'histoire du suffixe -ard, le sens péjoratif n'est pas toujours clairement circonscrit et précisé, et par conséquent souvent difficile à saisir.

1) Voir aussi Nietzsche, *Über Qualitätsverschlechterung franz. Wörter und Redensarten*, p. 15. — Savoisien et Savoyen ne sont pas des néologismes, comme on pourrait le croire; ces mots remontent tous les deux au moins au XVI^e siècle: „Les principaux de ceste chasse estoient les nobles du Daulphiné et Savoysiens". Commines, éd. Dupont I, 3 (I, p. 40); „Savoysiens et Bourguignons de tous temps se entre aymoient tres fort", ib. II, 5 (I, p. 153). „Les Allobroges dictz maintenant Sauoyiens". Bonivard, *Advis et Devis des lengues* (nouvelle édition Genève 1865, p. 10). „Les Allobroges nomez de present Sauoyens", ib. p. 22.

2) De même *Briard* (parfois aussi Briois; de Brie, habitant de cette province). On dit cependant et sans aucune nuance péjorative, autant que je sache: *Anniviard* (habitant de la vallée d'Anniviers. Vaud.); *Bagnard* (habitant de la vallée de Bagnes; le *bagnard*: patois de cette région); *Bionnéard* (habitant de Bionnay, village au pied du Mont-Blanc); *Chamoniard* (habitant de Chamonix); *Tignard* (habitant de la vallée de Tignes), *Sagnard* (habitant de la vallée de Sagne. Jura) etc.

Nous arrivons enfin à la catégorie des mots en -ard qui présentent un sens plus clairement (ou même nettement) péjoratif. C'est surtout le langage populaire et familier qui s'est emparé du suffixe -ard pour exprimer un sens dépréciatif. Une grande quantité de ces termes appartient au vocabulaire des patois et de l'argot, mais il s'en trouve pourtant un nombre appréciable dans le bon français.

Pour montrer le rôle que le sens péjoratif a joué et joue toujours dans l'histoire du suffixe -ard, commençons par nommer des mots d'origine moderne (ou d'origine relativement moderne) appartenant au langage populaire ou familier, et où l'emploi du suffixe -ard dans un but dépréciatif comporte en même temps une nuance légèrement ironique. En effet, le sens qui se rapproche le plus du sens péjoratif, c'est le sens plaisant et ironique. De la moquerie à une interprétation en mauvaise part, il n'y a qu'un pas. C'est ainsi qu'un homme sans caractère, qui se laisse dominer par les femmes, se voit qualifié de *pantouflard* (Delesalle, Dict. argot-français et français-argot, 1896, p. 201¹⁾ et qu'un habitant de la banlieue de Paris est qualifié de *banlieusard* (*Journal amusant*' du 20 novembre 1897, Lotsch p. 7^b, Donos, Paul Verlaine intime p. 195; paraît être formé sur gueusard, voir Nyrop, Gram. histor. III, p. 166, § 352; cf. plus bas bondieusard). Un membre de l'Institut est nommé *coupolard*, par allusion à la coupole du Palais-Mazarin (Delesalle p. 79, Rigaud p. 118); le titulaire d'une médaille, qui la porte avec ostentation est nommé *médailard* (Sachs-Villatte, Suppl. s. v.); un homme (ouvrier etc.) qui porte une blouse est nommé *blousard* (Sachs-Villatte, Suppl. s. v.); un mendiant vêtu de guenilles: *guenillard* (Sachs-Villatte, Suppl. s. v.); un marchand de bric-à-brac: *bricard* (Sachs-Villatte s. v. — rare); un malfaiteur condamné au bagne: *bagnard* (Sachs-Villatte s. v. — *loff(e)* et *loffard*; argot des malfaiteurs, Sachs-Villatte s. v.); un officier qui tient fort à la discipline: *disciplinard* (Sachs-Villatte, Suppl. s. v.); un voleur de pendules: *pendulard* (employé adjectivement. rare. Sachs-Villatte s. v.); un homme qui se laisse facilement piper (c'est-à-dire tromper) s'appelle *pipard* (Sachs-Villatte, Suppl. s. v.; cf. *simplart*: homme fort simple, naïf et crédule. vieilli. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.). Un mendiant qui exploite la charité publique dans les omnibus s'appelle parfois *omnibusard* (Rigaud p. 267, Delesalle p. 195, 196); un voleur qui profite d'une 'trêpe' (c'est-à-dire d'un rassemblement) et qui, au besoin fait naître un rassemblement, à la faveur duquel il exerce sa petite industrie, s'appelle en argot *trépignard* (Rigaud p. 374, Delesalle p. 292); un homme qui a 'le truc' s'appelle *trucard* (Delesalle p. 296); un homme qui cherche à tirer profit de toute chose s'appelle *profitard*

1) C'était aussi le sobriquet donné en 1871 aux gardes nationaux de Paris impropres au service militaire. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

(Sachs-Villatte, Suppl. s. v.; cf. profiteur); un buveur d'eau, ou, plus couramment, un grand amateur de bains froids: *grenouillard* (Rigaud p. 204, Delesalle p. 144); un amateur de courses de chevaux qui de préférence stationne sur la pelouse (c'est-à-dire sur la partie intérieure du champ de courses) porte le sobriquet de *pelousard* (Lotsch p. 73^a). Un marchand d'objets de dévotion et enlumineur d'images de sainteté s'appelle *bondieusard* (*bondieuzard*); ce mot se dit aussi, dans le langage des libres-penseurs, de quiconque croit en Dieu ou fait montre de sentiments religieux (Rigaud p. 48—49, Delesalle p. 41. Darmesteter, De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française. Paris 1877, p. 89; cf. *bondieusarderie* f.: dévotion, pratique religieuse, hommage à la religion, par opposition à *bondieuserie* f.: métier du bondieusard; articles de piété; commerce d'objets de sainteté). Un soldat d'infanterie de ligne se voit qualifié de *lignard*¹⁾, de *gamellard* (de gamelle. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.) ou de *flingart*, parce qu'il porte le flingot (fusil). Rigaud p. 177. Rapprochons ici: *citrouillard*: dragon, par allusion à la forme de son casque (et non par allusion à la couleur de sa tunique, comme le croit Rigaud p. 100). — *flottard*, aspirant à l'école navale (Rigaud p. 177, Delesalle p. 122). — *torpillard*, nom donné récemment aux soldats de marine chargés de placer les torpilles (Darmesteter, De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française. Paris 1877, p. 90). — *conscrar(d)* (pour conscrit), élève de l'École Polytechnique pendant sa première année d'études (Sachs-Villatte, Suppl. s. v.). — *briscard* ou *brisquart*, soldat (sergent), qui porte les 'brisques' (chevrons), vieux troupiier. Larchey p. 64 s. v. *briscard*, Delesalle p. 48 s. v. *briscard*, Rigaud p. 61 s. v. *brisquart*, Darmesteter, De la création actuelle etc. p. 89. — *foignard*, soldat, de 'foigne': guerre. Delesalle p. 123, Lotsch p. 42^b, cf. Franc-Foignard: capitaine. Delesalle p. 127 s. v. franc et Lotsch p. 43^b. — *camisard*, soldat des compagnies de discipline; ils portent une blouse blanche semblable à une 'chemise' (argot militaire). Delesalle p. 55, Darmesteter p. 89. — *truffard*: 'truffin', vieux soldat. Delesalle p. 296. Sachs-Villatte, Suppl. s. v. (voir plus bas p. 944).

Un homme (ecclésiastique) qui va souvent en pèlerinage est traité de *pèlerinard* (par opposition à pèlerineur: celui qui organise des pèlerinages; néologisme, voir Sachs-Villatte, Suppl. s. v.); un prêtre, en sa qualité de porteur de chasuble, est traité de *chasublard* et, en sa qualité de porteur de calotte, de *calot(t)ard* (Sachs-Villatte, Suppl. s. v.);

1) De 'ligne' dans le sens de 'suite de mots écrits ou imprimés sur une même direction' est tiré *lignard*: rédacteur de journal payé à la ligne; typographe chargé de la ligne courante (Rigaud p. 227). 'Ligne' dans le sens de 'fil pour pêcher' a donné *lignard*: pêcheur à la ligne (sobriquet d'usage dans le jargon des canotiers de la Seine. Rigaud p. 227).

un moine, porteur de froc (cf. ,porte-froc') est traité de *frocard* (depuis le XVII^e ou XVIII^e siècle. Admis Acad. 1835, cf. Dict. Gén. s. v. — la *frocarde*: la religieuse. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.). ,Vit-on un seul royaliste, un seul cagot, un seul chasublard, prendre les armes pour la défense du trône et de l'autel?' (G. Guillemot, ,Le mot d'ordre' du 6 septembre 1877; voir aussi Rigaud p. 89). ,Quatre gendarmes pour mettre les frocards dehors et fermer la porte, cela suffit' (,Lanterne' du 5 mai 1880). ,Et voilà ce frocard imbécile qui va les avoir' (Paul Bourget, ,Un saint', éd. de Cloudeley-Brereton, Londres 1907, p. 52). ,J'oubliais que le frocard a un gîte', . . . je sais maintenant où trouver le frocard' . . . , vous êtes perdu, ah! frocard' (Michel Zévaco, L'héroïne, ,Matin' du 21 juillet 1908).

Un homme riche s'appelle *richard*, ou, en argot, *sacard*, qui a le ,sac', c'est-à-dire de l'argent (Delesalle p. 260)¹), *douillard* (de ,douille', argent. Larchey p. 120, Rigaud p. 140, Delesalle p. 96), *rondouillard* (probablement par allusion aux ,ronds' que l'on gagne, Sachs-Villatte, Suppl. s. v.), *suiffard*, riche, tricheur (Larchey p. 224, Delesalle p. 276, Rigaud p. 355. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.; cf. suifferie: tripot), *rif(f)lard* (de ,rifler': voler, Sachs-Villatte s. v.) enfin *roublard*, qui possède des roubles, terme d'argot qui s'emploie aussi au sens de ,rusé dans la défense de ses intérêts'; ,blasé, malin' (voir aussi plus bas p. 945. — Larchey p. 216, Rigaud p. 355; Delesalle p. 255). Antonyme: *pauvrard* (Sachs-Villatte s. v.).

Un homme qui a de la veine (c'est-à-dire de la chance) est nommé *veinard* ou *chançard* (Rigaud p. 85, 384. Eveillé, Gloss. saintongeais p. 87, 88, Constantin — Désormaux, Dict. savoyard p. 93, Sachs-Villatte s. v. — ,ici la signification dépréciative du suffixe paraît s'effacer: dans *veinard*, -ard indique seulement une sorte d'admiration jalouse', Darmesteter p. 90); en argot: *bidard* (Delesalle p. 35, origine?) et *truffard* (Rigaud p. 378. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.; cf. truffeur: trompeur; trufferie: tromperie. Delesalle p. 297). De même: *débidard* (Sachs-Villatte, Suppl. s. v.), *déveinard*, homme qui a de la ,déveine' ou *guignard*, qui a la ,guigne' ou le ,guignon' (c'est-à-dire la mauvaise chance surtout en parlant du jeu. ,vieux refrain qui berce l'amertume des aigris, des guignards, des découragés, des attardés'. Le Matin 8 octobre 1908) et enfin *déchard*: celui qui est dans la ,dèche', ,décheux', qui est pauvre, misérable. Delesalle p. 88. Rigaud p. 129.

1) Cf. le Dictionnaire de Trévoux (1771) s. v. *sacard*: ,On appelle à Dijon, *sacards*, ces gens qui en temps de peste enterrent les corps des pestiférés, et qui dans cette occasion volent tout ce qu'ils trouvent sous leur main dans les maisons des malades. On entend par ce mot tous coquins, pendards, gens de néant, et comme on dit, de sac et de corde.'

Un agent de police que le style officiel honore du titre sonore de ,gardien de la paix' est nommé en argot de Paris *flickard* (*fliquard*) ou même *fliquadard* (Delesalle p. 122, création audacieuse que Larchey p. 139 écrit par fausse étymologie: fligue à dard), le mot simple (flick ou flique)¹⁾ n'étant plus assez défavorable. Termes synonymes: *roublard* (Rigaud p. 335, Delesalle p. 255, Sachs-Villatte, Suppl. s. v.) et *affurard*: sergent du guet qui arrêtait les voleurs (cf. affurer: tromper, gagner en volant. — affur, affurage: profit d'un vol. Larchey p. 26, Delesalle p. 6)²⁾.

Souvent, comme dans ces dernières expressions, la terminaison -ard a été introduite pour mieux faire ressortir l'idée péjorative qu'implique tel ou tel mot³⁾. Ainsi s'expliquent les expressions suivantes:

faiblard: faible (dans le sens de médiocre). Rigaud p. 160, Delesalle p. 114, Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

fichard, dans: va-t'en au fichard: va te faire fiche. Rigaud p. 171.

flanchar, pour ,flancheur', celui qui ,flanche', qui lâche pied. Delesalle p. 121, Lotsch p. 41^b.

rigolard ou *rigouillard*: rigoleur, rigolo. Delesalle p. 232. Lotsch p. 87^b; terme synonyme: *rifolard*. Rigaud p. 332, Delesalle p. 232.

farfouillard: ,farfouilleur', celui qui ,farfouille', chercheur, chuchoteur. Delesalle p. 115.

parmesard (*parmezard*): pour ,parmesan', pauvre, râpé comme du parmesan. Jargon des voleurs. Rigaud p. 278, Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

poupard, pour ,poupon', vol organisé. Argot des malfaiteurs. Larchey p. 204, Delesalle p. 230. ,Ça serait flambant pour nous qui avons nourri le poupard', Sue, Mystères de Paris I, p. 68. — ,là il verrait celui qui a nourri le poupard' I, p. 271. ,puisque c'est nous qui aurons nourri le poupard' III, p. 63. ,un petit poupard' VIII, p. 272. ,puisque tu veux t'arranger de mes poupards' VIII, p. 273.

verminard: vermineux, homme de rien, individu mal mis, sale, s'occupant d'affaires véreuses. Rigaud p. 385. Delesalle p. 302. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

bléchart: ,blèche', laid, médiocre, mauvais. Delesalle p. 38.

busard s. m.: ,buse' (au sens de ,sot') ou ,buson'. Sachs-Villatte s. v.

couillard s. m.: ,couille' ou ,couillon'. Sachs-Villatte s. v.

mômard s. m.: ,môme': petit enfant, enfant puni pour vol, voleur. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

1) On écrit aussi *flic*: ,Tas de charognes, flics, viande à saler!' ,Le Journal' du 17 mai 1909.

2) Cf. en vieux français *rifflart* m.: sergent, recors. God. VII, p. 195^a (rifle m.: pillard; verbe *rif(f)ler*: manger avidement, arracher, écorcher; enlever, piller, ravager, escroquer. De là *rif(f)lard* au sens de ,richard'. Sachs-Villatte s. v.)

3) Cette liste se complètera d'elle-même dans le cours de notre étude.

chourinard s. m. ,chourineur' (verbe chouriner). Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

vénard adj.: vénal. Sachs-Villatte s. v.

loffard adj. et s. m.: ,loffé', ,lofat', ,loffiat', niais, maladroit, faux, mauvais etc. Argot des voleurs. Delesalle p. 165, Lotsch p. 58*, Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

tocard adj. et s. m.: ,tocé', ,tocandin', ,tocasse': laid, vieux, usé, absurde. Larchey p. 227, 228, Delesalle p. 286, Lotsch p. 101*, Sachs-Villatte, Suppl. s. v. (se dit surtout en parlant d'un cheval).

Un homme qui a du chic s'appelle en langage populaire *chicard* et même *chicandard* et *chicocandard* (les deux dernières expressions indiquent celui qui possède le comble du chic, sens augmentatif où se rattache l'idée péjorative. Darmesteter, De la création actuelle etc, p. 89, 90; Nyrop, Gram. hist. III, p. 168, remarque; Larchey p. 91, 92, Delesalle p. 67. ,Il parlait argot afin d'éblouir . . . les bourgeois, disant . . . chicard, chicandard.' Flaubert, Madame Bovary, p. 308). Cf. *pschuttard* au sens de ,pschutteux' ou ,pschutt': élégant (Delesalle p. 233) et *fadard*, plus que ,fade', également au sens d'élégant (Larchey p. 131, Delesalle p. 113). De même *flambard* (ou *flambart*): ,flambant', gai luron, orgueilleux, richement vêtu. ,faire le flambard.'

Le langage populaire, non content des expressions dédaigneuses de pédaleur (pour cycliste) et *pédard* (cycliste grossier et maladroit) a créé même le mot *pédalard*, comme on dit populairement *cyclard* (voir aussi Lotsch p. 27*). Rappelons ici: *chauffard* (pour chauffeur) et *automaboulard* (formé de ,auto' et ,maboule', ,fou': automobiliste, expression dédaigneuse créée par Edmond Picard; cf. ,automaboulisme', terme dû au même auteur).

Le substantif dynamiteur ne suffisant plus, on en a fait *dynamitard* (Delesalle p. 97). De même: *pudibard*: faux pudibond (Larchey p. 206, Delesalle p. 233, Darmesteter p. 90; cf. pudibarderie: pudibonderie exagérée) et *bicepsard*: ,bicepsman', ,celui qui a du biceps' (c'est-à-dire est très fort. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.).

On a pu lire tout récemment encore dans les journaux les phrases suivantes: ,Allons, Messieurs les *patriotards*, qui parlez si souvent de progrès', ,Le Peuple' de Bruxelles, 2 août 1908. ,l'attitude qui le faisait l'allié des revanchards et des *patriotards*'. ,L'Express' de Liège, 22 juillet 1909. ,une assemblée nourrie de préjugés et de clichés *patriotards*' ib. Le sens défavorable qui se rattache à *patriotard* se sent aussi dans ,patrioterie': ,lui qui avait été élevé dans la patrioterie et la religion de la baïonnette souveraine' (Th. Gautier, Les Jeune France 1833, p. 145; voir aussi Darmesteter, De la création actuelle p. 99).

Parfois les mots en -ard impliquent même un sens obscène, comme

crevard, enfant mort-né, qui vient de 'crever' (Rigaud p. 120, Sachs-Villatte s. v.)¹), *gadouard* (de gadoue: engrais constitué par les ordures ménagères): vidangeur et *fignard* pour figne et *troufignard* pour troufignon (anus. Delesalle p. 118, 296); même sens que *pignard* (Sachs-Villatte, Suppl. s. v.)²).

Inutile de dire que le suffixe -ard s'est introduit aussi dans de nombreux mots patois, pour exprimer un sens plus ou moins nettement dépréciatif et que souligne souvent une légère nuance d'ironie.

Citons ici:

boudard adj.: boudeur. Patois du Haut-Maine. Montesson, Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine (1899), p. 118, 119. Termes synonymes: *boquâ* (cf. boque f. boude, moue. et boquer: bouder). Patois messin. Lorrain, Glossaire du patois messin, 1876, p. 14. et *mular* (de mulo: bouder). Patois du Val de Saire (Manche). Romdahl, Glossaire du patois du Val de Saire, 1881, p. 49.

finard adj., finaud, rusé. Dialecte de Stavelot. Haust, Vocabulaire du dialecte de Stavelot, 1904, p. 17.

javillard: babillard (de javiller: bavarder). Patois du Haut-Maine, Montesson, Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine (1899), p. 333.

piaulard: pleurnicheur. Patois picard. Corblet, Glossaire du patois picard 1851, p. 513, Decorde, Pays de Bray 1852, p. 109. Du verbe piauler: pleurnicher; ce sens découle de l'acceptation originale 'pousser de petits cris, en parlant des petits de certains gallinacés'; cf. en français piauleur (petit garçon qui a l'habitude de piauler, de crier en pleurant) et pialement (action de piauler).

pignard adj., qui pleure pour peu de chose; plus fort que le terme synonyme 'pignoux' (du verbe 'pigner', pleurer aisément). Patois du Haut-Maine. Montesson, Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine (1899), p. 418.

bennard, à côté de 'bennoux', pleureur (verbe 'benner'), dans le même patois. Montesson p. 99.

brocar, adj. et s. m., pleurnicheur (cf. broquer: beugler, mugir, chanter mal et fort). Patois de Mons. Sigart, Gloss. étymologique montois 1870, p. 100.

flaunard, *fiunard*, adj., pleurnicheur (verber 'flauner', 'fiagner': pleurnicher). Centre. Jaubert, Gloss. du Centre I, p. 441.

bolar (fém. *bolarde*; du verbe 'bolier', pleurer, cf. 'bolet', pleureur)

1) Sachs-Villatte, Suppl. s. v. cite encore le sens figuré de 'verbohrt, verdreht.'

2) Origine? Je ne trouve à rapprocher que *pigné* m.: celui qui a du mal aux parties secrètes, relevé par God. VI, p. 156^b dans un exemple unique de 1411.

celui qui se plaint à tout propos, qui gémit sans cesse, qui va toujours pleurant. Patois du Morvan. De Chambure, Glossaire du Morvan, 1878, p. 95.

baillard, adj. et s. m.: criard (du verbe ,bailler'). Patois messin. Lorrain, Glossaire du patois messin, 1876, p. 11 s. v. bayâ. Même sens que *pinchard*. Lorrain p. 49 s. v. pinchâ.

crailard, adj., s'emploie dans les patois du Centre de la France au sens de criailleur. Jaubert, Gloss. du Centre I, p. 297. Montesson, Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine (1899), p. 186. Martellière, Glossaire du Vendômois (1893), p. 88. Le verbe ,crailier' (crier fort; mêmes patois) est resté français au sens de ,pousser le cri particulier à la corneille' (en parlant de cet oiseau); cf. ,craillement': cri de la corneille.

beuglard, qui beugle au lieu de chanter. Patois picard. Corblet, Glossaire du patois picard, 1851, p. 292.

couinard adj. (verbe couiner, de l'allemand quiener), grognon, qui se plaint toujours. Dans certains patois. Jaubert, Gloss. du Centre I, p. 288. De Chambure, Glossaire du Morvan 1878, p. 219 s. v. couinar.

vétillard, pour vétilleux (qui s'amuse à des vétilles). Eudel, Locutions nantaises, 1884, p. 185.

bonard, adj.: imbécile. Patois du Haut-Maine. Montesson, Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine, 1899, p. 116. En provençal bounard (limousin), bounas: très bon; bonhomme, débonnaire. Mistral s. v. — Cf. en français bonicard p. 939 et bonasse: d'une bonté qui va jusqu'à la faiblesse, d'une bonté, d'une simplicité excessives.

clichar s. m. 1^o qui a la dysenterie, 2^o sobriquet qu'on donne aux habitants des villes. Cf. cliché f. dysenterie. clichie: avoir la dysenterie. Patois du Val de Saire (Manche). Romdahl, Glossaire du patois du Val de Saire, 1881, p. 28.

ratelard m. bègue (de rateler: bégayer). Patois picard. Corblet, Glossaire du patois picard, 1851, p. 535. Faut-il reconnaître ce sens dans la phrase suivante: ,il quacquette trop, il ratelle trop pour ung saige homme?' (Palsgrave, Esclairc. de la langue fr., éd. Génin p. 486). God. VI, p. 617^e explique ici ,rateler' par ,bavarder'.

billard, adj., boiteux, qui marche la pointe des pieds en dedans; s'emploie dans certains patois, voir p. e. Decorde, Pays de Bray (1852) p. 53. Jaubert, Gloss. du Centre I, p. 145. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

niflard (verbe nifler: renifler, surtout en parlant d'un chien. God. V, p. 498^b, cf. nifle f. nez. God. V, p. 498), qui nifle, qui flaire en faisant du bruit avec les narines. Patois picard. Corblet, Glossaire du patois picard, 1851, p. 496; cf. en français renifleur (qui a l'habitude de renifler) et reniflard (soupape de chaudière à vapeur).

caniflard: même sens que niflard. Patois picard. Corblet p. 320.

gouinard, adj. (de ,gouine', prostituée de la plus vile espèce), coureur de personnes de mauvaise vie. Patois du Centre. Jaubert, Gloss. du Centre I, p. 493.

boufar s. m. grand mangeur (peu usité); verbe boufer: manger avidement. Patois du val de Saire (Manche). Romdahl, Glossaire du patois du Val de Saire, 1881, p. 21.

paissard, adj., poisseux, collant. Haut-Maine. Montesson, Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine (1899), p. 399.

pichar s. m. pisseur. ,Saint Médard, grand pichar'. Patois wallon de Mons. Sigart, Gloss. étymologique montois, 1870, p. 281.

rêlar s. m. et adj., qui ,rêl' (c'est-à-dire bougonne) beaucoup. Verbe rêler, du flamand ,rellen' (causer, jaser). Patois wallon de Mons. Sigart, p. 309.

bleffar adj. et s. m. bleffon, qui ,bleffe' (c'est-à-dire bave). Patois wallon de Mons. Sigart p. 90.

boiâ, adj. et s. m., bègue, bredouilleur. Patois messin. Lorrain, Glossaire du patois messin., 1876, p. 14, cf.

berboiâ, adj., bavard, bredouilleur. Verbe berboier: barbouiller en parlant, bredouiller, marmoter. Patois messin. Lorrain p. 12.

câyard (*cayâ*), adj., bigle, qui louche. Verbe câyer: loucher. Patois messin. Lorrain p. 17.

patâ (*grous*): gros pataud. Patois messin. Lorrain p. 47.

toûnia adj., sournois; pour tournillard: qui n'agit pas franchement, qui tourne la tête. Cf. verbe toûgner: tourner le cou sournoisement, manquer de franchise; tourniller. Patois messin. Lorrain p. 59.

cachard, adj. et s. m. 1^o paresseux, surtout en parlant d'un cheval. Patois de la Basse-Normandie. Decorde, Pays de Bray 1852, p. 57 s. v. cachard. Romdahl, Glossaire du patois du Val de Saire 1881, p. 23 s. v. cachar (cf. cacher: chasser, faire marcher un animal devant soi, à coups de fouet ou de bâton). 2^o cachottier, sournois. Suisse romande et Savoie). Constantin-Désormaux, Dict. savoyard, 1902, p. 77 s. v. cachârd.

pourissard m., enfant malpropre. Cf. pourissant etc. Eudel, Locutions nantaises, 1884, p. 141.

queulâ (fém. -arde): culot, le dernier-né d'une famille, le dernier d'une classe, expression patoise en usage à Vouthons (Meuse), où le suffixe -ard a été introduit à la place du suffixe français -ot. Labourasse, Patois de le Meuse, 1887, p. 449.

ramonard m. (pour ramoneur) dans certains patois: ,ramonâ, raimoignâ, raimoignâ'. Patois du Morvan (De Chambure, Gloss. du Morvan, 1878, p. 716); ,ramognard', à côté de ,ramonicham'. Patois du Haut-Maine (Montesson, Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine, 1899, p. 452). Ce changement de suffixe est dû au sens dépréciatif que le

langage populaire prête souvent à ramoneur (le métier de ramoneur est souvent discrédité. Voir ce que nous avons dit plus haut p. 940 à propos de ‚Savoyard‘).

De cette manière le suffixe -ard devient de plus en plus capable de s'ajouter à toutes sortes de radicaux et de produire encore des créations nouvelles si le besoin s'en fait sentir.

En parcourant les dictionnaires, nous voyons que le suffixe -ard forme de préférence des dérivés avec certains groupes de mots: dans les uns, le sens péjoratif n'a été introduit qu'avec le suffixe -ard (comme dans patriotard, par opposition à patriote); chez d'autres, il ne sert qu'à donner plus de relief au sens péjoratif déjà exprimé par le radical: c'est ainsi que s'expliquent: soûlard, à côté de soûl, sottart, à côté de sot et la grande majorité des autres mots en -ard que nous allons maintenant passer en revue. Ce sont presque tous des mots dont le sens est essentiellement populaire, parfois même grossier et qui se prête facilement à une interprétation en mauvaise part.

Nous distinguons les groupes suivants:

1. Le suffixe -ard indique des qualités de toutes sortes prises en mauvaise part.

a) Remontent au vieux français:

coilart m. v. fr. taciturne, qui cèle ce qu'il sait (exemple tiré des ‚Trouvères artésiens‘, publ. par Dinaux, p. 37). God. II, p. 173°.

esperart, adj., v. fr., qui espère facilement. God. III, p. 521°.

fashard, -art, adj., v. fr., fâcheux, importun. God. III, p. 725^b.

faussart, adj., v. fr., traître. Deux exemples tirés du ‚Chevalier au cygne‘ (éd. de Reiffenberg) v. 11530 et v. 11548. God. III, p. 732°; cf. faussant, adj., v. fr., faux, trompeur.

lo(u)rdart s. m., lourdaud. God. V, p. 40°; cf. en vieux français lo(u)rdel, lourdet, lourdier, lourdin, lourdois etc.

mentenart, adj., v. fr., menteur, traître. Trois exemples dans Jehan des Preis, Geste de Liege (publ. par St. Bormans. Bruxelles 1887, II, 4134, 4998, 8969). God. V, p. 243°.

pillard, v. fr. pillart (de piller; depuis le XIV^e siècle, voir God. X, Compl. p. 338, 339 et Dict. Gén. s. v.) celui qui pille, pilleur; au figuré: plagiaire.

têtard, v. fr. testart: qui a une grosse tête; encore dans les patois, voir p. e. Jaubert, Gloss. du Centre II, p. 362. — entêté, opiniâtre, sens relevé par God. VII, p. 700° dans plusieurs exemples depuis le XIV^e siècle. Se retrouve encore dans les patois (voir Constantin-Désormaux, Dict. savoyard, 1902, p. 396 s. v. têtard) et comme terme d'argot (Rigaud, Dict. d'argot moderne, 1881, p. 363. Delesalle, Dict. argot-fran-

çais et français-argot, 1896, p. 283). En argot têtard figure aussi au sens de ,homme de tête, homme de lettres, homme entêté qui aime à contredire' (Delesalle l. c., Lotsch, Wörterbuch zu modernen franz. Schriftstellern, 1899, p. 100^a. ,Bien sorbonné [c'est-à-dire raisonné]. Mon homme ,tu es toujours le roi des têtards' [c'est-à-dire des hommes de tête]. Sue, Les Mystères de Paris III, p. 21. ,Vieux têtard! il pense à tout', III, p. 206).

musard, v. fr. *musart* etc., adj. et s. m. (dérivé de *muser*; depuis le XII^e siècle, voir God. V, p. 453, Compl. X, p. 186^b et Dict. Gén. s. v.) qui muse, qui perd le temps à des bagatelles; étourdi, irréfléchi, sot, libertin¹).

deputart, v. fr.: deputaire (mauvais, pervers, méchant, perfide, God. II, p. 521):

Or vos redirai de Renart,
,Le rous, le fel, le deputart'.

Roman de Renart, éd. Méon I, p. 285, v. 7611, 7612.

gaillard, v. fr. *gaillart* (depuis le XI^e siècle, voir Dict. Gén. s. v.), est parfois péjoratif, quoique étant le plus souvent employé sans aucune nuance péjorative au sens de fort gai, vif et réjoui; vaillant, hardi; sain, bien portant. Mais on sent déjà la signification péjorative au sens de ,pris de vin, évaporé' (dans un exemple tiré de H. Estienne, God. Compl. IX, p. 679^c et Littré s. v. n^o 3) et dans la définition que donne Nicot en 1606: ,Gaillard, c'est joyeux, gay, esbandy, qui tressaut de joye, hilaris . . . Le François a estendu ce mot à la signification de dehaict, pour dire joyeux, sans souci, et prompt à tout faire sans precedent discours. Il le prend aussi en diminution de escervelé, pour celui qui est un peu moins que tel, et attribue le nom de gaillardise, par atténuation à un acte follement et indiscretement fait, et par trop grande jeunesse, par imitation de ce que ceux qui sont transportez de trop grande liesse tombent en maints actes indecents, peu et mal considerez.' Cf. le féminin ,*gaillarde*: femme peu scrupuleuse, trop libre. Gaillard se dit aussi en parlant des choses²) et plus particulièrement, en parlant des discours: ,propos gais, propos gaillards'. ,Lisez hardiment, dames et damoysselles, il n'y ha rien qui ne soit honneste; mais, si d'aventure il y en ha quelques-unes d'entre vous qui soyent trop

1) *musarde* f. dans le sens de ,femme de mauvaise vie' p. 972.

2) p. e. en parlant des mœurs, comme dans la phrase suivante que j'emprunte au petit bonheur à Zola, La débâcle. Paris 1892, p. 181: ,il était de mœurs gaillardes et avait rendu sa femme fort malheureuse'. — ,L'ecclésiastique se contenta de pousser un gémissement, et le pharmacien poursuivit: C'est comme dans la Bible; il y a . . . savez-vous . . . , plus d'un détail . . . piquant, des choses . . . vraiment . . . gaillardes!' . . . Flaubert, Madame Bovary, p. 242.

tendrettes et qui ayent peur de tomber en quelques passages trop gaillars (c'est-à-dire libres), je leur conseille . . .' Bonaventure Des Periers, *Les nouvelles récréations*; première nouvelle, éd. Lacour (Paris 1856) II, p. 11. 'Bon! voici de nouveau quelque conte gaillard' (d'une gaieté un peu trop libre). Molière, *Ecole des Femmes* I, 4, v. 306 etc. 'En ce sens restreint, les propos gais, les contes gais sont un peu libres; les propos gaillards, les contes gaillards le sont davantage. Les premiers ont, dans leur licence, quelque chose qui excite la gaieté; les seconds ont, dans leur licence, quelque chose de hardi qui semble braver l'honnêteté.' Littré s. v.

b) Créations des XV^e et XVI^e siècles:

cabochar adj.; 'il y a aussi des dialectes dont aucuns mots sont comme descriez, sinon qu'on en use par joyeuseté. Et en ce nombre sont plusieurs des Picards, comme caboche pour la teste, d'ou vient cabochar pour testu ou testard, c'est a dire opiniastre' (Henri Estienne, *Prec. de langue fr.*, éd. Feugère p. 181, dans *God.* I, p. 764^b). Se dit encore en français moderne d'un homme ou d'un animal entêté. Cf. caboche f.: (grosse) tête et cabochar au sens de tête et au sens de chapeau (Rigaud p. 65, Delesalle p. 51).

chatouillard adj., qui chatouille:

'On est saoul, on se met en jeu,
'Et puis s'on sent venir le feu
'De la chatouillarde amourette.'

Jodelle, 'Eugène' (1552), I, 1: (*Théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle*, publié par E. Fournier p. 5, cf. aussi *God.* IX, p. 61^b). — 'troupeau tempesté de ton chatouillard affolement' *Baif* II. p. 214 (cité par Vaganay, *Zeitschrift für rom. Philologie* XXVIII (1904) p. 589).

mignard (paraît remonter jusqu'au commencement du XV^e siècle, voir *Dict. Gén.* s. v.), qui a ou affecte une gentillesse mignonne et même plus que mignonne; gracieux avec un mélange d'afféterie. 'Le mignon est tel, le mignard se fait tel'. Il reste à ajouter aux exemples cités par *God.* X, *Compl.* p. 152^c les passages, suivants où mignard est pris dans un sens visiblement ironique et méprisant: 'Cecy dy ie pour un tas de mignartz se gloriffiantz si fort, pour V ou VI motz de Latin quilz sçavent, quilz tiennent pour veaux ou asnes touz ceux, quelz sçavantz quilz soient, qui parlantz en Latin choppent quelquefoys en quelque mot sentant sa patria, quelque bone et veritable sentence que sorte de leur bouche'. Bonivard, *Advis et Devis des lengues* (nouvelle édition. Genève 1865, p. 55. ' . . . a cause qu'il nest rien plus impertinent que duser de langage mignart en lexposition de verite', *ib.* p. 60. 'Aussy nous nous deuons garder de telz mignartz parlierz, affin que le liseur

ne sarreste au fard de la peau, sans vouloir penetrer plus auant pour taster de la mouelle et du sang.', ib. p. 62. L'idée péjorative est visible aussi dans *mignarde* f., petite fille et femme galante, maîtresse (God. V, p. 328^a). — *mignard* s'emploie dans les patois même au sens de 'petit garçon pleureur, enfant gâté' (Bridel, Patois de la Suisse romande 1866, s. v. megnard; Decorde, Pays de Bray. 1852, p. 101 s. v. mignard); cf. 'faire le mignard': se dit d'un enfant qui demande à être caressé; amignarder ou amignoter: caresser (Pays de Bray., Decorde p. 48).

foignart: feignart: celui qui feint (cf. faigneur, -eor etc., God. III, p. 698^b). Je n'ai pu trouver que cet exemple du commencement du XVI^e siècle: 'Foignars usez et très usez'. Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles, par A. de Montaiglon et J. de Rothschild X, p. 232. Manque dans God.

dormard, adj., qui a toujours envie de dormir, God. II, p. 750, 751 (XVI^e siècle). Reste à ajouter l'exemple suivant: 'à leur compagnons dormars'. Rabelais IV, 16 (éd. Burgaud Des Marets-Rathery I, p. 112).

songeard, v. fr. aussi -art, adj., songeur, rêveur. Depuis le XVI^e siècle selon God. VII, p. 474. On lit cependant dans Villon (éd. Longnon, Paris 1892) p. 146: 'Songears ne soiez pour dorer' (voir aussi le Lexique ib. p. 274^a s. v. songear). Ajoutez aussi: 'excepté quelques resveurs songears'. Rabelais III, 15 (éd. Burgaud Des Marets-Rathery I. p. 582).

souillard, v. fr. souillart, -ard: 1^o adj. 'boueux, couvert de fange. God. VII, p. 508^e cite plusieurs exemples du XVI^e siècle. Patois du Centre: boueux, sale, où l'on se salit, se souille. 'marché souillard', 'foire souillarde', qui se tiennent par un temps de pluie, dans un champ de foire boueux. Jaubert, Gloss. du Centre II, p. 335. — 2^o s. m.; souillon, individu malpropre. God. VII, p. 508 s. v. souillart 1 cite de nombreux exemples de ce mot empruntés à des textes des XV^e et XVI^e siècles. • Conservé encore dans certains patois, au propre aussi bien qu'au figuré. Le sens de 'marmite ou aide de cuisine' qu'on rencontre dans la Suisse romande (souliard) paraît également remonter au XVI^e siècle: 'Qu'on nomme souillart de cuisine' (commencement du XVI^e siècle. Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles, par A. de Montaiglon et J. de Rothschild XI, p. 385. 'Qui demonstre clere faveur en leurs justices, et povrés gens avoir mal an quant ilz plaident seulement contre le souillard de la caysine d'ung solliciteur ou chiquaneur en causes' (Contred. de Songecreux, f. 101r^o, éd. 1530, voir God. I. c.). 'Comme ung souillard cuisinier de ses saulses' (La Prognostication des Prognostications' de 1537. Recueil de poésies françaises etc. V, p. 227). 'Et les renvoye ordinairement aux diables souillars de cuisine' (Rabelais IV, 46, éd. Burgaud Des Marets-Rathery II, p. 230). Le féminin

souillarde dans Rabelais II, 30 (I, p. 472): ‚Melusine estoit souillarde de cuisine.’ ‚Souillard m. A souillon, or kitchin boy.’ Cotgrave 1611. Cf. en français souillon (de cuisine) au sens de ‚servante employée à de bas offices, écurieuse de vaisselle.’ — Moins souvent: nom d’une espèce de chien courant. ‚Souillard est le nom d’un chien qui fut le premier de la race des chiens courans blancs, dits bauds, surnommez greffiers, qui sont en France’. Nicot 1606. ‚souillard m. The name of a dog, between which, and a bitch, called baude the race of the bauds (white, and excellent hounds) was begun.’ Cotgrave 1611; voir aussi God. VII, p. 508^e.

lisard, lisart; manque dans God.

‚Ung homme ne peult bien escrire
‚S’il n’est quelque peu bon lisart’.

Marot, éd. D’Héricault (Paris 1867) p. 64. Qui sait lire; sens dépréciatif: qui aime trop à lire, et, au figuré, malin, fin en affaires. Patois du Centre. Jaubert, Gloss. du Centre II, p. 19. Se prend en assez mauvaise part par opposition à lecteur (celui qui lit, pour son compte, quelque ouvrage) et liseur (celui qui a l’habitude de lire). Le sens dépréciatif qui se rattache à *lisard* est visible aussi dans *lisardier* et *lisottier* (synonyme de *lisard*; Jaubert, Gloss. du Centre II, p. 19 et Montesson, Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine 1899, p. 348) et dans l’emploi du verbe *lisotter* au sens de ‚lire mal.’ Jaubert l. c.

vantard, adj., homme qui se vante sans cesse; se rencontre depuis le XVI^e siècle (à côté de *vanteur* existant depuis le XII^e siècle, cf. God. Compl. X, p. 829).

chichard, adj., chiche, avare. God. Compl. IX, p. 78^e (exemples des XVI^e et XVII^e siècles). Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

peinard s. m. (dérivé de *peine*; depuis le XVI^e siècle, voir God. Compl. X, p. 310^b et Dict. Gén. s. v.; terme de dénigrement, vieilli et peu usité aujourd’hui): individu qui peine, qui fait un travail pénible. — homme déplaisant. — vieillard débile et souffreteux.

friponar(d): fripon. ‚Des postillonnans piés d’écoliers friponars.’ Fin du XVI^e siècle, 1579; cité par Vaganay, Zeitschrift für rom. Philologie XXVIII (1904), p. 718. Voir aussi Nyrop, Grammaire historique III, p. 166, § 353, 1.

foirard, v. fr. *foirart*, *foyrard* etc.: qui a la foire, souillé de foire (terme populaire qui s’emploie encore parfois, voir Sachs-Villatte s. v. — cf. *foireux*). Manque dans God. ‚De fait (comme dit le proverbe, à cul de *foyrard* toujours abonde merde) . . .’, Rabelais I, 9 (éd. Burgaud Des Marets-Rathery I, p. 116). ‚chiart, *foirart*, *petart*’, I, 13 (I, p. 133). ‚des *foyrars* pour ceux qui sont constipés du ventre’ I, 25 (I,

p. 184). ,c'est un voyage de foirards: nous ne faisons que vessir, que peter, que fianter, que ravasser, que rien faire'. V, 15 (II, p. 377).

attrapard, adj.

,De voir ces larrons attrapards
,Vendre et acheter bénéfices'.

,Sottie du Monde', jouée en 1524 (éd. Fournier, Le théâtre français avant la Renaissance, p. 404).

égrillard, adj. (qui sort des grilles, des bornes? — depuis le XVI^e siècle), qui est d'une gaieté un peu trop libre, qui a quelque chose d'un peu trop gaillard.

lechard, v. fr. leschart etc., dans les patois actuels aussi *lichard*; à l'origine: friand, gourmand (de lechier, en français moderne lécher); figurément: avide du bien d'autrui. Relevé par God. IV, p. 749^e dans deux exemples empruntés à Rabelais. Le sens original est toujours conservé dans certains patois, voir p. e. Martellière, Gloss. du Vendômois 1893, p. 187. Voir aussi p. 964.

plaidard et *plaidoiart*, *playd.* —, v. fr., homme procédurier; qui a la manie de plaider sans cesse. God. VI, p. 183^b et 185^a (*playdoiart* dans Rabelais, III, 41, éd. Burgand Des Marets-Rathery II, p. 711).

piaffard, adj., ,piaffant', ,piaffeur', ,braggard, strouting, vaine glorious, proudly vaunting, fondly braving it'. Cotgrave 1611. God. VI, p. 139^c, cf. *piaffe* (faste, ostentation) et *piaffer* (faire de la piaffe etc.).

chiard, v. fr. *chiart*, *chiard* (God. II, p. 119^c): *chieur*. Ajoutez ces deux exemples: ,*chiart*, *foirart*, *petart*', Rabelais I, 13, éd. Burgand Des Marets-Rathery I, p. 133), ,un petit *chiart*' II, 29 (I, p. 461).

pétard, v. fr. *petart*: ,*péteur*, ,*péteurs* (verbe *péter*). ,*chiart*, *foirart*, *petart*' Rabelais I, 13. N'est pas dans God.

trepillard: qui *trepille* fort; de *trepiller*: sautiller, se démener, danser (encore dans certains patois, voir God. VIII, p. 43^a). Je n'ai trouvé que ce seul exemple: ,à les faire fuir comme *trepillards*, ou comme un renard devant un lion', Adrien de Montluc, La comédie de proverbes II, 6 (dans Fournier, Le théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle, p. 215).

frétillard, à côté de *frétillant*: qui *frétille* sans cesse. Comme terme de manège, cheval à la langue *frétillarde* ou *serpentine*: la langue du cheval est *frétillarde* lorsqu'elle est toujours en mouvement. *frétillard* se rencontre depuis le XVI^e siècle, God. Compl. IX, p. 663^c.

mangeard, adj., qui mange beaucoup, glouton (cf. *mangeur*). — ,*feu mangeard*': éclair. ,Le *feu mangeard* qui se tourne et se vire'. Ronsard, Franciade II (éd. Blanchemain III, p. 96). En Normandie et au Canada on trouve même le sens figuré de ,*dépensier*'. God. V, p. 143. Notez le même sens dans *mangeur*: qui dissipe son bien.

bragard, adj., qui porte la marque de la richesse et du luxe; fier arrogant. God. Compl. VIII, p. 363, 364; cf. en vieux français: bragueur: ,bragueur, as bragard' Cotgrare. — bragueux. — brague f. (ostentation). — bragerie f. (luxe, faste, vanité); en provençal bragard, braiard: piaffeur; faiseur d'embarras; élégant, galant, gaillard. — bragardiso, braiardige: piaffe, ostentation; parure, objet de toilette; gaillardise. — braga: piaffer, faire ostentation, se vanter; porter de beaux atours, une riche toilette; briller, fleurir, prospérer; se divertir etc. — Les exemples dans God. vont du XVI^e (ou XV^e?) siècle jusqu'au commencement du XVII^e siècle. Nous ajoutons encore les exemples suivants: ,Or sus, sus, Monde, es-tu bragard'. ,Sottie du Monde' de 1524 (Fournier, Le théâtre français avant la Renaissance, p. 405). ,Les sept marchans de Naples. C'est assavoir: l'adventurier, le religieux, l'escolier, l'aveugle, le vilageois, le marchand et le bragart' (titre d'un petit recueil de poésies, vers 1530. Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles, par A. de Montaiglon et J. de Rothschild II, p. 99).

,Le Bon Temps verrez en bragard
,Venir en pompe souveraine'

(,Les moyens tres utiles et necessaires pour rendre le monde paisible et faire en brief revenir le bon temps' 1615; peut-être du commencement du XVI^e siècle, sinon même de la fin du XV^e siècle. Recueil de poésies françaises etc. IV, p. 147).

,Mignons bragars portans la robe fine' (,La grand et vraye Pronostication generale par Habenragel; vers la fin du premier tiers du XVI^e siècle. Recueil etc. VI, p. 20).

,Et ces bragars faisans du damoiseau', ib. p. 25.

,Les aultres sotz, effeminez, bragars', ib. p. 34.

,Mais auquel des mortels si bragard est permis

,D'avoir . . . (,Le Trophée d'Anthoine de Croy' 1567. Recueil VII, p. 128).

,Telz glorieux, bragars des honnestés'. Recueil IX, p. 67.

,Mignons, bragars et bateurs de pavez

.

,Mirez-vous cy, glorieuses bragardes'. Recueil IX, p. 72.

,Et ce bragard, ce maistre sot

,Se courrouce et fait là le brave'. Belleau, La Reconnue (1564) V, 4 (dans Fournier, Le théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle, p. 51).

,Pour tousjours la tenir bragarde'. François Perrin, Les Escoliers (1589) II, 1 (ib. p. 173).

,Chacun fait le bragard,

,Et chacun n'a pas un patart'. Gabriel Meurier, Thresor des sentences dorées 1588, p. 49.

c) D'origine plus moderne:

bataillard, adj., qui aime à batailler, plus fort que batailleur. ,les rois vaillants et bataillards'. Victor Hugo, Notre-Dame de Paris I, p. 9

(nouvelle édition de 1862). „Ah! ah! ah! Cyrano! . . . Son humeur bataillarde”. Rostand, *Cyrano de Bergerac* III, 2 (p. 107).

fouinard, adj. et s. m. (cf. fouine, fouiner, fouineur): individu qui fouine partout, qui fourre son nez dans les affaires d'autrui, curieux, indiscret, malin, rusé. Mot familier et populaire qui ne figure pas dans Littré ni dans le Dict. Gén. — Substantif selon Sachs-Villatte s. v.; s'emploie aussi adjectivement: „Miroufle redressa sa tête fouinarde” Theuriot, *La pipe* (éd. Sarrazin, Leipzig 1898, p. 23).

aboyard, adj. et s. m.: aboyeur; qui aime à aboyer. Sachs-Villatte s. v.

chamaillard s. m.: celui qui aime à (se) chamailler. Sachs-Villatte s. v.; cf. chamaillerie et chamaillis (querelle).

soudrillard, adj. et s. m.: libertin (argot de Paris, voir Larchey, Dict. historique, étymologique et anecdotique de l'argot parisien, 1872, p. 223, Delesalle, Dict. argot-français et français-argot, 1896, p. 273, Rigaud, Dict. d'argot moderne, 1881, p. 351, Sachs-Villatte s. v.), cf. soudrille m. (vieilli, conservé comme terme d'argot): soldat libertin ou fripon; semble apparenté à drille (m): soudard, Dict. Gén. s. v. soudrille.

nichard: qui aime à faire des niches. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

visard: celui qui regarde de trop près, qui regarde de côté etc. au figuré: 1^o qui se montre chiche et difficile. Patois picard. Corblet, Glossaire du patois picard, 1851, p. 589, 2^o contrôleur. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.; cf. en provençal viscard, biscard, adj. égrillard, éveillé, plein de vie. — malin, rusé, dissimulé (dans les Alpes). Mistral s. v.

plaignard, adj. et s. m., qui se plaint toujours et sans sujet. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

rebigeard, adj., qui rebige', qui regimbe. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

rétivard, adj, rétif, en parlant d'un cheval (cf. rétivité etc.). Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

douillard plus fort que douillet: qui est bien douillet (néologisme). Dict. Gén. s. v.

bafrard ou *bâfrard* m.: bâfreur, glouton. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.; cf. bâfrer (manger avidement, goulûment et avec excès) et bâfre ou bâfrée f. (ripaille).

2. Le suffixe -ard indique plus spécialement l'idée de bavardage.

a) Remonte au vieux français:

languard, v. fr. languart etc. (God. IV, p. 716), qui a la langue bien pendue; vieilli (voir Dict. Gén. s. v.); se retrouve encore dans les patois: lang(u)ard, à côté de languard. Centre, Saintonge (Jaubert, Gloss. du Centre II, p. 7; cf. ib. langueux. Eveillé, Gloss. saintongeais

1887, p. 224); Suisse romande: langouard, linvouard (Bridel, Patois de la Suisse romande, 1866, p. 220); Savoie: lêngâr (Brachet, Patois savoyard, 1883, p. 209), alêngâ (à Thônes, Montricher etc.), alêgâ (Thônes), alênvâ (Sainte-Foy etc.), voir Constantin-Désormaux, Dict. savoyard, 1902, p. 13; Département du Doubs: *relangard*: rapporteur, mouchard. (Beauquier, Provincialismes usités dans le département du Doubs, 1881, p. 255. — Verbe: langarder, v. fr.: bavarder, parler à tort et à travers (God. IV, p. 714^a); picard linguarder (Corblet, Gloss. du patois picard, 1851, p. 466).

b) Créations du XVI^e siècle:

bavard, adj. et s.: qui bavarde, qui parle avec intempérance. — par extension, qui commet des indiscretions, qui dit ce qu'il faudrait taire. 'En ce sens, on peut être bavard sans parler beaucoup' (Littré s. v.). Le sens péjoratif est visible aussi dans bavard employé substantivement au sens de, livret militaire qui porte la feuille de punition et relate la conduite du soldat' (langage militaire) et au sens de, avocat'¹⁾ (argot des malfaiteurs), Delesalle p. 31. De même pour *bavarde* f.: langue, bouche (,boucler sa bavarde', ,remiser sa bavarde', ,coucher sa bavarde': se taire), terme d'argot, voir Rigaud p. 33, Delesalle p. 31, Lotsch p. 8^b. 'Une main autour de son colas (c'est-à-dire cou) et l'autre dans sa bavarde pour lui arquepincer le chiffon rouge (l'autre dans la bouche pour lui prendre la langue).' Sue, Les Mystères de Paris III, p. 21.

babillard, adj. et s. (depuis le XV^e ou le XVI^e siècle, voir God. Compl. VIII, p. 264^b et Dict. Gén. s. v.), qui aime à babiller. — substantivement: un babillard, une babillarde; par extension: personne qui ne sait pas garder un secret. En argot babillard a pris 1^o le sens de confesseur, par allusion aux efforts persuasifs des aumôniers de prison (argot des malfaiteurs, voir Larchey p. 37, Delesalle p. 23); 2^o le sens de 'journal' (,griffonneur de babillards', ,babillardeur': journaliste). — babillarde f.: 1^o pendule, montre; 2^o lettre (,babillarde volante': télégramme; ,porteur de babillardes': facteur; ,babillarder': écrire). Rigaud p. 21, Delesalle p. 23, Lotsch p. 6^b.

jasard, v. fr. aussi *jaz*:- babillard, bavard: ,a prater, prattler, babbler, tattler, chatterer, jangler, idle talker'. Cotgrave 1611. *jasard* se dit encore dans quelques provinces, particulièrement dans la Flandre God IV, p. 638^c.

1) 'Quand j'ai vu que je ne serais pas tué, mon premier mouvement a été de sauter sur mon bavard pour l'étrangler' (bavard est ici pris au sens d'avocat). Sue, Les Mystères de Paris I, p. 78.

c) D'origine plus moderne :

bagoulard s. m. : hâbleur, bavard (appartient au langage populaire), cf. *bagouler* : parler à tort et à travers; *bagou* (m.) : bavardage hardi et effronté. Delesalle p. 24. Romdahl, Gloss. du patois du Val de Saire, 1881, p. 18 s. v. *bagoular*. Sachs-Villatte s. v. *bagou(t)*.

salivard m. qui dépense beaucoup de salive, c'est-à-dire parle beaucoup; mot populaire. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

gibernard m. qui 'giberne', raseur, importun, personne d'une éloquence encombrante; mot populaire. Delesalle p. 136. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

d) Nous retrouvons le sens péjoratif dans les substantifs suivants :

racontar m. : racontage, commérage (néologisme pour *racontard*, dérivé de raconter, voir Dict. Gén. s. v.).

patroul(l)art s. m., v. fr., langage corrompu, inintelligible God. VI, p. 43^a, cf. *pastroillaz* etc. s. m., v. fr., baragouin. God. VI, p. 36^b.

bouchardie f., v. fr. (de bouche), exprime l'idée de paroles injurieuses et méprisantes. God. I, p. 694^b; cf. dans un autre sens: *botzard*, adj., sale autour de la bouche; qui a le visage sale = *boçhâr* (-ârdâ), adj., moucheté de taches noires sur le museau (en parlant des boeufs, vaches, moutons); *sali*, mâchuré autour de la bouche (en parlant d'une personne). Patois savoyard. Constantin-Désormaux, Dict. savoyard, 1902, p. 54; voir aussi De Chambure, Glossaire du Morvau 1878, p. 107 s. v. *bouchar*. — Verbe *botzardâ* : salir au visage, salir autour de la bouche et *débotzarda* : laver un visage sale. Patois de la Suisse romande. Bridel, Patois de la Suisse romande, 1866, p. 49, 98. Voir aussi *boquâ* p. 16.

3. Le suffixe -ard sert à qualifier des personnes qui manquent de courage.**a) Remonte au vieux français :**

couard, v. fr. *coart* etc. (depuis le XI^e siècle, voir God. Compl. IX, p. 116^a, Dict. Gén. s. v.), adj. et s., de queue, ancien français *coe* : propr. qui porte la queue basse; au figuré: *poltron*.

b) Création du XVI^e siècle :

fuyard, adj. et s. : porté à s'enfuir, qui s'enfuit, qui se sauve, qui a l'habitude de fuir. Dans l'emploi de *fuyard* comme substantif ce sens se présente sous différentes formes: 1^o (vieilli), en parlant d'animaux: pigeons *fuyards*, à demi sauvages, qui habitent les colombiers, mais ne restent pas dans les volières (God. Compl. IX, p. 672^b, Dict. Gén. s. v.); oiseau *fuyard*, faucon qui se sauve avec la proie, au lieu de la rapporter

(terme de fauconnerie. Littré s. v., Dict. Gén. s. v.); cheval fuyard: sauvage, farouche. 'Ce cheval n'est pas encore sorti des prés; il est bien fuyard'. Patois du Centre. Jaubert, Gloss. du Centre I, p. 467; 2^o en parlant de personnes, surtout en parlant de soldats: qui prend la fuite pendant le combat; déserteur. Par extension: conscrit réfractaire, se cachant pour se soustraire à la conscription (Littré s. v., Dict. Gén. s. v.); au figuré: celui qui échappe à quelque engagement (Littré s. v.).

c) D'origine plus moderne:

froussard, adj. et s., terme populaire qui manque dans Littré, dans le Dict. Gén. et dans Sachs-Villatte: qui a la frousse, poltron. 'Les froussards de M. Clémenceau et les soudards du général Picquart'. 'Le Peuple' de Bruxelles, 2 août 1908.

capitulard: à l'origine celui qui capitule, de là, dans un sens plus général, lâche, homme qui se dérobe. Désignation injurieuse qui date de la guerre franco-allemande et des capitulations de Metz et de Paris (voir Darmesteter, De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française. Paris 1877, p. 89).

vesnard (à côté de vesseur, vesseux), capon, qui a la vesse, qui a peur. Terme d'argot. Delesalle p. 303, Rigaud p. 385. Dans certains patois, voir Decorde, Pays de Bray 1852, p. 133, Martellière, Gloss. du Vendômois 1893, p. 327.

fouinard (voir p. 957), s'emploie non seulement au sens de curieux, indiscret, malin, rusé (de là: rapporteur, petit espion de collège, 'fouineur'), mais aussi au sens de 'poltron', 'fuyard'. Verbe fouiner: avoir peur, décamper. Larchey p. 141, Rigaud p. 180, Delesalle p. 125, Martellière, Gloss. du Vendômois, 1893, p. 134.

baudrouillard: fuyard (verbe baudrouiller: fuir). Terme d'argot. Rigaud p. 33, Delesalle p. 31, Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

4. Le suffixe -ard forme des dérivés qualifiant des personnes qui aiment à pleurer.

a) Remonte au vieux français:

grignard, v. fr. grignart; rechigné, en colère; triste, affreux. God. IV, p. 357^e. En usage encore dans les patois picard et wallon: grignard: pleureur, homme chagrin; enfant qui pleure sans cesse. Corblet, Gloss. du patois picard, 1851, p. 430. Decorde, Pays de Bray 1852, p. 89. Sigart, Dict. du wallon de Mons. 1870, p. 201. — Termes synonymes: grigne, adj., v. fr., rechignant, rechigné, grognon. God. IV, p. 358^a. Bourgogne et Champagne: greigne: triste, qui a de l'humeur; Franche-Comté et Suisse romande: gringe. De Chambure, Gloss. du

Morvan 1878, p. 428, 429. — *grigneux*, *grignos* etc., v. fr. (God. IV, p. 358^a) et dialecte picard (Corblet, Gloss. du patois picard, 1851, p. 430). — *grignon*: chagrin et de mauvaise humeur. Decorde p. 89, De Chambure p. 429. — *grignon*, dialecte wallon de Mons, même sens. Sigart p. 201.

b) Création du XVI^e siècle:

pleurard, adj. et s., plus fort que *pleureur*; celui qui pleure souvent et sans sujet, qui se lamente sans cesse. Ajoutez aux exemples dans God. Compl. X, p. 356^a les exemples suivants: ‚Heraclitus le pleurart’, Rabelais IV, 1 (éd. Burgaud Des Marets-Rathery II, p. 46); ‚Panurge le pleurart’ ib. IV, 19 (II, p. 125).

c) D’origine plus moderne:

geignard, adj. et s. (du verbe *geindre*), qui a l’habitude de *geindre*, *geignant*. Terme populaire. Sachs-Villatte, Suppl. s. v. ‚Une vieille fille *geignarde* et malade imaginaire.’ Les Annales politiques et littéraires, 1892, 17 juillet, p. 34^b.

pleurnichard m. celui qui aime à *pleurnicher* (voir aussi Lotsch, Wörterbuch zu modernen franz. Schriftstellern, 1899, p. 77^b s. v. *pleurnicharde*).

chignard. adj., renfrogné, qui ‚*chigne*’. Delesalle p. 68, Martellière, Gloss. du Vendômois 1893, p. 76, Sachs-Villatte, Suppl. s. v. — Patois messin *chégna*: *pleurard* (verbe *chegner*: pleurer). Lorrain, Glossaire du patois messin, 1876, p. 20. cf. *rechignard*, en vieux français aussi *rechignart* (à côté de *rechigneux*), adj. et s., qui *rechigne*. God. VI, p. 663 (exemples des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles).

5. Le suffixe *-ard* sert à qualifier les personnes qui crient fort et mal à propos.

a) Remonte au vieux français:

gueulard, v. fr. *goliard*, etc.: celui qui a l’habitude de *gueuler*, de crier ou parler fort haut et beaucoup. Cette dernière nuance de sens se retrouve dans *goulard*: *bavard*, à qui on ne peut rien confier. Patois blaisois (Thibault, Gloss. du pays blaisois 1892, p. 173; cf. ib. *gouler*: parler, *bavarder*; — *goularderie* f.: *bavardage*). Sens voisin: qui tient la bouche ouverte, et, au figuré: celui (ou celle) qui aime à manger ou à boire beaucoup. En argot: 1^o *braillard*, 2^o *gourmand*, *ivrogne*. Larchey p. 154, Delesalle p. 66 s. v. *cheulard* et p. 146, 147 s. v. *gueulard*; voir aussi Rigaud p. 91 s. v. *cheulard*; cf. *gueulardise* au sens de *gourmandise*. Larchey p. 154, Delesalle p. 147, Lotsch p. 50^b. Ce sens existe aussi dans les patois: *cheulâ*, adj., qui a toujours soif (verbe

cheuler: avoir soif, boire avidement). Patois messin. Lorrain, Glossaire du patois messin, 1876, p. 21. — *goliâr* (fém. -ârdă), friand, gourmet. Patois savoyard (Constantin-Désormaux, Dict. savoyard 1902, p. 209 et Désormaux, Revue de philologie française et de littérature XVII, 1903, p. 171) = goullhard, Suisse romande (Bridel, Gloss. des patois de la Suisse romande, 1866, p. 184). Voir aussi God. IV, p. 306 s. v. goliard. — Il faut noter enfin sans idée péjorative gueulard aux sens techniques de 'porte-voix' (terme nautique: instrument en forme de trompette) et d'ouverture supérieure d'un haut-fourneau'. De même: gueulard: 'poêle; bissac' dans le jargon des voleurs et gueularde: 'poche' (la poche étant la gueule, la bouche du paletot. Larchey p. 154. Rigaud p. 207. Delesalle p. 146, 147), et enfin en wallon gueular (m): espèce de fusil à large gueule'. Sigart, Dict. du wallon de Mons. 1870, p. 203.

b) Remontent au XVI^e siècle:

criard, adj. et s., qui crie sans cesse et d'une manière désagréable¹).
braillard, adj. et s., v. fr. braiart etc. (God. Compl. VIII, p. 364^b): qui a l'habitude de brailler (cf. brailleur). Se trouve aussi dans les patois, p. e. dans le patois de Mons: braillard, brayard (au sens de traînard, personne lente, Sigart p. 97), braiyard, bréyard, synonym. braiyou, au Borinage bréyoire, au sens de pleureur (Sigart p. 97); breyâ, patois messin (Lorrain p. 15) etc.; cf. encore bralar, patois du Val de Saire (Romdahl, Gloss. du patois du Val de Saire, 1881, p. 22). Le patois de Montbéliard connaît bruillai (de bruillie: crier à haute voix, brailler). Contejeau, Gloss. du patois de Montbéliard, 1876, p. 70.

c) D'origine plus moderne:

piillard, adj. et s., plus fort que piailleur: qui a l'habitude de piailler. Terme familier qui se rencontre pour la première fois chez Voltaire (voir Littré s. v., Dict. Gén. s. v.). 'd'humeur difficile, piillarde, nerveuse'. Flaubert, Madame Bovary (nouv. éd. Paris 1908) p. 5.

6. Le suffixe -ard donne naissance à des dérivés indiquant des personnes d'un caractère morne et grondeur.

grondart, v. fr., adj. (de gronder): qui aime à gronder, grognon. God. IV, p. 365^c. Notons ici grolâ: grondeur (de l'allemand groll? cf. groler: gronder). Patois messin. Lorrain p. 35.

fongnart, v. fr., adj., grogneur, grondeur (cf. fongner, grogner, gronder). God. IV, p. 59^b.

1) En parlant d'un cheval 'qui aime à hennir': 'Aux champs fuz criart'. Marot, éd. D'Héricault (Paris 1867), p. 159.

hognart (cf. hogneur), adj. et s., grondeur. God. IV, p. 483^{b1}); verbe hogner: grogner; picard woingner: pleurnicher. Decorde, Pays de Bray, 1852, p. 133. Picardie et Vermandois: hognard: grognon; Haute-Normandie, Vallée d'Yères, Pays de Bray: hoingnard, woingnard: qui pleurniche sans cesse et sans raison. Decorde, Pays de Bray 1852, p. 133.

7. Le suffixe -ard s'ajoute à des mots qui expriment l'idée d'ivresse.

a) Appartient au XVI^e siècle:

dronquart (de l'allemand trinken), ivrogne. God II, p. 775^c relève un exemple tiré d'une chanson sur le siège de Mézières de 1521 (Leroux de Lincy, Chants historiques français II, p. 74). Citons encore: 'Boivent mon vin comme dronequars' 'La Condamnacion de Bancquet', éd. Jacob, Recueil de farces, p. 338²). Cf. en anglais drunkard (datant également du XVI^e siècle, voir Murray, New English Dictionary s. v.); se dit toujours, tandis que le mot français est tombé en désuétude.

b) D'origine plus moderne:

soûlard, adj. et s. (depuis la première moitié du XVII^e siècle, voir Dict. Gén. s. v.), s'emploie au sens de soûl, ivrogne, et souvent même au sens plus fort de 'ivrogne de profession', la terminaison -ard servant à mettre plus en évidence le sens péjoratif exprimé déjà par le radical tout seul (voir p. 950). Terme familier et qu'on trouve aussi dans les patois, voir p. e. Corblet, Gloss. du patois picard 1851, p. 564, Decorde Pays de Bray 1852, p. 123 s. v. saoulard, p. 124 s. v. soulard.

pochard, adj. et s., néologisme populaire, dérivé de poche, proprement 'rempli comme une poche' (cf. la locution 'sac à vin'), ivrogne. Verbe se pocharder; subst. pocharderie f., ivrognerie etc.

soiffard (de soif + allem. saufen, cf. säufer), buveur; qui aime à soiffer, soiffeur. 'Mot populaire. Larchey p. 222, Delesalle p. 271, Martellière, Gloss. du Vendômois, 1893, p. 293. Sachs-Villatte s. v. 'Le fait est qu'il est soiffard et crânement chicard'. Sue, Juif errant IV (1844) p. 9. — 'Ses patrons sont saint Soiffard et saint Chicard.' Ib. VI (1845), p. 81.

1) Reste à ajouter l'exemple suivant:

'Les ungs morveux, chacioux ou grevez
'Les autres sont hongnars, grongnars, divers'.

'La Resolution de Ny Trop Tost Ny Trop Tard Marié.' Recueil de poésies etc. III, p. 134.

2) L'explication que donne Jacob est inacceptable. Voir aussi Fournier, Le théâtre français avant la Renaissance, p. 237, n. 1.

lichard (voir p. 955): ‚licheur’ (cf. *liche*, adj., ivre; *licher*: boire; *liche-à-mort*: buveur etc.), mot populaire. Larchey p. 164, Delesalle p. 163, Sachs-Villatte s. v.

mouillard m. ivrogne (de mouiller au sens de boire, Sachs-Villatte s. v. II, 2). mot populaire, Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

bibard m.: grand buveur. Larchey p. 47, Delesalle p. 34, Sachs-Villatte s. v.; cf. *bibasser* (boire beaucoup), *bibarder* (se débaucher en vieillissant), *bibarde* f. (vieille femme débauchée) etc.

8. Dans un autre groupe de mots le suffixe -ard a pour but de marquer plus clairement l'idée de raillerie ou moquerie.

a) Remontent au vieux français:

raillard, -art, v. fr.: railleur, moqueur, plaisant; ‚peasting, boording, pleasant’, selon la définition de Cotgrave, 1611. Ajoutons aux nombreux exemples fournis par God. VI, p. 560 les exemples suivants: ‚Lequel d'estre plaisant raillart’ Villon, éd. Longnon (Paris 1892) p. 38. ‚lon compagnon et raillard, si onques en fut.’ Rabelais III, 28 (éd. Burgaud Des Marets-Rathery I, p. 653). ‚fusmes advertis que l'hoste en son temps avoit esté bon raillard’. Rabelais V, 17 (éd. Burgaud Des Marets-Rathery II, p. 391). ‚Chantereaulx, barbouilleurs, raillars’, ‚Marchebeau’ (moralité du règne de Charles VII, éd. Fournier, Le théâtre français avant la Renaissance p. 41). ‚L'ung est moqueur, l'autre raillard.’ ‚Monologue du Resolu’ (règne de Louis XII, éd. Fournier p. 291). ‚Faisant de l'amoureux raillart.’ ‚Le Bateleur’ (farce du règne de François I^{er}, éd. Fournier p. 328). ‚Joyeux entre les raillards, et plorard chez les tristes et mélancoliques’. Noël du Fail, Contes d'Eutropel, XXVII, p. 314 (éd. Guichard, Paris 1842). — Raillard qui n'appartient plus au français courant a été repris par des auteurs du XIX^e siècle, voir God. I. c.

moquard, v. fr. *mo(c)quart*, m.: moqueur. God. V, p. 401^a, qui ne cite qu'un seul exemple. Ajoutez: ‚Meschant trubert, coquin moquart’. ‚Le Martire S. Estiene’ (mystère du règne de Charles VI. éd. Fournier, Le théâtre français avant la Renaissance p. 3).

riard, m.: rieur. God. VII, p. 181 (plusieurs exemples). Sachs-Villatte s. v.

janglerart, *gang-*, v. fr., adj.: médisant. God. IV, p. 631^a, cf. en vieux français *jangleur*, -eor etc. (bavard, hâbleur, médisant) et les verbes *jangler*, *jangleter* (jaser, bavarder), *jangloier* (jaser, médire, se moquer).

raffard, v. fr., adj.: railleur. God. VI, p. 552^e (origine?); cf. en vieux français: *raffarde* f. (raillerie, moquerie), *raffarder* (railler), *raffardeur* (moqueur, railleur).

jobard, v. fr. *jo(u)bard*, adj.: qui aime à plaisanter, à s'amuser.

God. IV, p. 644^b. En français moderne jobard est synonyme de niais, sot (voir p. 967), cf. en vieux français jobe (adj. et s.) au sens de jobard, niais, sot. God. IV, p. 644^b.

b) D'origine plus moderne:

gouenard, adj. et s. (mentionné pour la première fois dans Oudin 1642, voir God. IX, Compl. p. 706° et Dict. Gén. s. v.), qui a l'air de se moquer, qui plaisante en se moquant, mauvais plaisant.

9. L'idée de bêtise se trouve exprimée dans les mots suivants qui remontent tous au vieux français:

coquard, v. fr. *coquart* etc. (dérivé de coq), à l'origine méchant coq; figurément: benêt (voir p. 939). Sens voisin: digne d'un coquard. God. Compl. IX, p. 194^b. Ajoutons ici les exemples suivants: 'Lequel Duchesne respondit audit Bernart que le dit Bernart estoit bien coquart' (1391, Arch. JJ. 142, pièce 20, God. à l'article 'bernart'). 'Et ne suys qu'ung ieune coquart'. Villon (éd. Longnon p. 51). 'Car ung amant seroit coquard'. 'Le debat de deux demoiselles', probablement du milieu du XV^e siècle (Recueil de poésies etc. V, p. 276).

Et qui donc vous a meü, coquart,
,D'envoyer querier le pasté.'

,Farce nouvelle du pasté et de la tarte' (du règne de Charles VII. éd. Fournier, Le théâtre français avant la Renaissance p. 15).

,Je me rys dung maistre coquart,
,Le plus follas que je viz oncques.'

,Farce de la Pippée' (règne de Louis XI, éd. Fournier p. 132).

,Ce coquart là tranche du maistre', ib. p. 138.

,Ny tel coquart sans sa coquarde', ib. p. 142.

,Vous apportez vous à la forge

,Où lon affine les coquars?' ib. p. 145.

,Mais ung tres glorieux follastre,

,Coquart qui ne scet ce quil fait', ib. p. 145.

,Ma foy, je seroye bien coquart'. 'Moralité de l'aveugle et du boiteux' (de 1496, ib. p. 160).

„ . . ce n'est q'ung coquart'. 'Mystère du chevalier qui donna sa femme au dyable' (de 1505, ib. p. 182).

,Et dit l'en: Veez là un coquart', ib. p. 184.

,Or sentez, maistre Quoquart.' 'Farce du Cuvier' (règne de Louis XII, ib. p. 196).

,Et faire taire le coquart.' Monologue du Resolu' (règne de Louis XII, ib. p. 290).

,Parlons des glorieulx cocars.' 'Les Sobres Sotz' (règne de François I^{er}. ib. p. 434).

,Pafx, coquart.' ,Farce du Munyer' (éd. Jacob p. 245). ,Car je vous dy que ces coquars . . .', ,La Condamnacion de Bancquet', éd. Jacob p. 337.

,La teste coquarde' ib. p. 368. ,D'ung chascun dit: C'est ung coquart.'

,Des Villains, Villenniers, Vilmastres, et doubles Villains' 1533 (Recueil de poésies etc. VII, p. 71). ,Et seroit l'homme bien coquart', Marot, éd. D'Héricault (Paris 1867) p. 309. — Coquard se retrouve aussi dans les patois et dans le langage populaire, voir p. e. Rigaud, Dict. d'argot moderne, 1881, p. 111. Delesalle, Dict. argot-français et français-argot, 1896, p. 76, Montesson, Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine, 1899, p. 176, Eveillé, Gloss. saintongeais, 1887, p. 107.

coquillard, en vieux français *coquillart* etc.; sot, benêt, mari trompé. — galant d'une femme mariée. God. II, p. 295. Au temps de Villon et plus tard encore ,Coquillart' (ou ,compagnon de la Coquille') était la dénomination d'une redoutable bande de larrons, ,compaignons oizeux et vaccabundes' (Marcel. Schwob, Mém. de la soc. de linguistique de Paris VII, 1892, p. 168 ss.). C'est à ce sens-là que paraissent se rapporter plusieurs exemples dans Villon: ,Coquillars, aruans à Ruel' (éd. Longnon, Paris 1892, p. 147); ,Et pour ce, benardz, Coquillars' (p. 150); ,Maint coquillart, escorné de sa sauve' (p. 157). Victor Hugo a repris ce mot: ,La plupart éclopés, ceux-ci boiteux, ceux-là manchots, les courtauds de boutanche, les coquillarts, les hubins, les sabouleurs' . . . ,Deux tables plus loin, un coquillart, avec son costume complet de pèlerin . . .' (,Notre-Dame de Paris', nouvelle édition, 1862, I, p. 96 et p. 122). En Picardie coquillard se dit encore pour ,mari trompé par sa femme' (le féminin coquillarde s'emploie au sens de ,femme qui trompe son mari'). Corblet, Gloss. du patois picard, 1851, p. 348. — Sachs-Villatte s. v. donne encore les acceptions vieilles et sans doute défavorables de ,Gauner, der Muscheln als von Heiligen geweiht verkauft' et de ,Bettler, der vörgab als Pilger unterwegs zu sein' et enfin de ,Setzer, der oft Fehler macht' (typogr., fig.). — Cf. en vieux français: coquardeau: sot, niais (rarement en français moderne). — coquardie f.: sottise, bêtise. — coquardise f. sottise.

bernard, v. fr. bernart (de l'allemand Bernhard, nom propre employé comme nom commun): sot, niais, God. I, p. 627^a. Conservé dans plusieurs patois, comme dans celui du Haut-Maine (Montesson, Vocab. des mots usités dans le Haut-Maine, 1899, p. 99 s. v. benard) et dans le patois savoyard (Constantin-Désormaux, Dict. savoyard, 1902, p. 40 s. v. bernâ, cf. beurâ, adj. et s.: sot, nigaud. Constantin-Désormaux p. 48). On trouve la même gradation de sens en provençal: bernart, barnart, bernard: nom propre, qui, par extension, s'emploie au sens de nigaud (Mistral s. v.). Rappelons ici le provençal tóni (Tony): Antoine, au sens de benêt. — toni-boui s. m.: nigaud, brutal, imbécile méchant. — tònio, touònio, tougno: Antoinette; femme stupide, grossière niaise

(Mistral s. v.); cf. en français Agnès (nom propre; personnage de l'École des Femmes de Molière, type de l'ingénue) au sens de 'jeune fille naïve et ignorante'.

binard, *binart*, v. fr., adj.: dont la tête penche d'un côté; sot. God. I, p. 651^b.

buisnard, *buinard*, *buignart*, v. fr., adj. et s.: niais, imbécile. God. I, p. 756, cf. buisnardie f.: niaiserie, sottise. God. I, p. 756^b.

jobard, adj. et s. (voir p. 964): niais, qui se laisse sottement duper. Terme familier et qui s'emploie aussi par moquerie dans le langage du peuple, voir p. e. Jaubert, Gloss. du Centre I, p. 557 et Eveillé, Gloss. saintongeais 1887, p. 219; cf. jobarder: duper en se moquant. — jobarderie: niaiserie, bêtise de jobard; paroles d'un jobard.

lorgnard, v. fr., adj.: malavisé, sot. Wallon lognâr: nigaud. God. V, p. 32, cf. lorgne, adj. louche (encore dans certains patois au sens de morne, triste, abattu). God. V, p. 32^e et l'expression 'faire le Jean Lorgne': faire le sot, l'innocent. Littré s. v. Jean n° 4.

niart, v. fr., adj.: niais. God. V, p. 494^a.

cuidart, v. fr.: personnage crédule. God. II, p. 394^e; cf. en vieux français cuidant, cuideor etc.: présomptueux etc.; verbe: cuider.

béguard, *begard*, *begart* s. m., nom donné à des hérétiques du XIII^e siècle, qui, prétendant être arrivés à la perfection, se croyaient en droit en refusant l'obéissance aux princes et en se dispensant de toutes les pratiques de la religion; adj., par extension, pour dire stupide (God. I, p. 612^a). Ce dernier sens est toujours conservé dans certains patois, par exemple dans les patois de la Meuse (Vouthons), voir Labourasse, Patois de la Meuse, 1887, p. 151 s. v. begâ. Cf. en vieux français begaud m. (sot, niais), begauder (agir comme un sot).

sottard, *sotart*, adj.: sot et plus que sot. En se basant sur les exemples que nous donne God. VII, p. 487^a *sottard* semble avoir été surtout en vogue au XVI^e siècle. Le premier exemple dans God. est tiré de Deschamps. Notez encore l'exemple suivant: 'Dont nous vient ce sotart yci?' 'Farce de la Pippée' (règne de Louis XI, éd. Fournier, Le théâtre français avant la Renaissance p. 143). Cf. dans le même sens *sotouart*, à côté de *sotois*, *soteau*, *sotelet*. God. VII, p. 488^b. *Sotard* est aujourd'hui un des noms vulgaires de la bécasse. God. l. c. Sachs-Villatte s. v.

10. Le suffixe -ard s'ajoute à des mots qui expriment l'idée de tromperie.

a) Remontent au vieux français:

trichard, v. fr. *trichart* (God. VIII, p. 71^b), celui qui triche, tricheur; se retrouve aujourd'hui dans les patois, voir Montesson, Vocabulaire

des mots usités dans le Haut-Maine, 1899, p. 519, Martellière, Gloss. du Vendômois, 1893, p. 313, Romdahl, Gloss. du patois du Val de Saire, 1881, p. 36 s. v. étrichar, p. 37 s. v. étrivar.

boisart v. fr., adj.: trompeur. God. I, p. 673^b; cf. boiseur (trompeur), boise, boisie f. (tromperie), boisement (tromperie), boisier (tromper). God. I, p. 674.

abusart m., v. fr.: abuseur, trompeur. L'exemple unique relevé par God. I. p. 39^e se trouve dans la 'Farce de la Pippée' (XV^e siècle, règne de Louis XI, éd. Fournier, Le théâtre français avant la Renaissance p. 136).

guernart, v. f., adj.: trompeur, qui cherche à tromper. God. IV, p. 376^e.

engignart etc., v. fr., adj.: trompeur (s'emploie aussi pour désigner un diable). God. III, p. 169; cf. engigne f.: tromperie. — engignement m.: invention, engin; moyen quelconque qu'on imagine pour arriver à un but. — engignant, adj., trompeur. God. l. c.

gaignart, *guaignart*, *waignart* etc., v. fr., adj.: cruel, violent, pillard, voleur. Nombreux exemples dans God. IV, p. 203, 204. *gaignart* comporte une idée méprisante, tandis que *gaigneur* (v. fr.; celui qui gagne) se prend en bonne part.

b) Remontent au XVI^e siècle :

poissard (dérivé de poix), qui a comme de la poix au bout des doigts, voleur. Ce sens, qui se trouve au XVI^e siècle (voir God. VI, p. 259^a), a fait place aujourd'hui à d'autres acceptions: 1^o adjectivement: qui imite le langage grossier du peuple; 2^o substantivement: *poissarde* f., vendeuse de poisson, femme de la halle, et, par extension, femme aux manières hardies, au langage grossier. — A Bresse en Vosges 'poukhare' a pris le sens plus bénin de 'personne qui recueille la résine des sapins' (voir God. l. c.).

grippard, v. fr. *grippart*, adj. et s.: voleur. Exemples du XVI^e siècle dans God. IV, p. 360^e; avare. Sachs-Villatte, Suppl. s. v. — Cf. le verbe gripper (attaquer ou saisir subitement, en parlant du chat ou de tout autre animal à griffes; par extension et familièrement: dérober, ravir le bien d'autrui etc.); grippeur, adj. et s. m., celui qui grippe, qui dérobe (peu usité); grippe-sou m.: avare qui fait de petits gains sordides.

c) D'origine plus moderne :

grap(p)illard m.: celui qui a la manie de grappiller (c'est-à-dire de faire de petits gains secrets et souvent peu légitimes). Sachs-Villatte s. v. *cagnottard* 1^o s. m. 'Spiel: betrügerischer Croupier, der das Doppelte

bis Fünffache der verabredeten Summe zu seinem Vorteil in die cagnotte fließen lässt. 2^o adj., betrügerisch.' Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

filard s. m. ‚Bouillettespieler, der immer passt, wenn er nicht ein glänzendes Spiel in der Hand hat' (du verbe filer: terme du jeu de cartes). Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

biscoppard s. m. trompeur, escroc, tricheur (cf. biscopperie f.: tromperie, tricherie). Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

flanchard s. m. joueur (de flancher: jouer). Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

11. Le suffixe -ard indique des particularités ou, plus souvent, des défauts physiques de toutes sortes.

a) Remontent au vieux français:

pansard, v. fr. *pansart*: (terme familier et populaire) plus fort que pansu. Les exemples dans God. V, p. 723^b ne vont pas plus loin que 1660. Furetière, ‚Roman bourgeois' (1666) I, p. 179 (éd. Fournier, Paris 1854) emploie aussi pansard: ‚C'est ainsi que de gros milords, des pansars et des mustaphas cajolent aujourd'huy, dans des alcoves magnifiques et sur des carreaux en broderies, des blondelettes, blanchelettes, mignardelettes'. Cf. aussi la locution ‚faire feste saint Pançart' pour: s'emplier la panse (God. l. c.). *St. Pansard: Carnaval* (La Curne de Sainte-Palaye, Dict. hist. de l'ancien langage françois VIII, p. 170^a). En patois picard ‚panchard' est le nom populaire donné au mardi-gras (voir Corblet, Gloss. du patois picard, 1851, p. 505). ‚Lesquelz furent tous gens de bien et bons raillards. Et de ceste race nasquit saint Pansard.' Rabelais II, 1 (éd. Burgaud Des Marets-Rathery I, p. 313). ‚Ne desprise pas saint Pansart' (‚Debat de Vraye Charité à l'encontre de Orgueil', vers 1530. Recueil de poésies, XI, p. 302).

‚J'ay leu une hystoire dorée,
 ‚Où recite frère Richard
 ‚Que Karesme fait son entrée
 ‚L'endemain du jour Saint Pansart.'

(‚Le Prenostication de maistre Albert Songereux', vers 1527. Recueil de poésies XII, p. 189). Sachs-Villatte s. v. donne encore ‚Saint Pançard: Schutzpatron der Leute mit gutem Appetit'. — En wallon ‚panchar' (comme ‚panchu') se rencontre aussi dans le sens de ‚gourmand, goulu'. Sigart, Dict. du wallon de Mons. 1870, p. 274.

giffard, -art, adj., v. fr.: joufflu; *giflair*, patois du Morvan (De Chambure, Gloss. du Morvau, 1878, p. 406), de gife f.: joue. Cf. gifarde f.: servante de cuisine joufflue. God. IV, p. 277^b.

guignard, -art s. m. (du verbe guigner, v. fr. guignier)¹): celui qui

1) Cf. provençal guigno f.: mauvais œil, mine (en mauvaise part); ital.

guigne, qui clignote. Fém. guignarde: celle qui guigne, qui cligne de l'œil, celle qui se mire, qui se pare. God. IV, p. 383^a. Dans la Suisse romande on trouve guegnare m.: louche, myope, qui voit à peine. Bridel, Gloss. des patois de la Suisse romande, 1866, p. 193.

louchard, v. fr. *loschart* etc. (God. V, p. 35^b): loucheur, celui qui louche. Mot populaire. En patois morvandean *louessar* (fém. *louessarde*), de *lousse*. De Chambure, Gloss. du Morvan, 1878, p. 503. — *leuilcâ*, *loûchâ* etc. s. m.: qui louche (verbe *leuilquer*: *loucher*). Patois de la Meuse. Labourasse, Patois de la Meuse, 1887, p. 343. — Termes patois synonymes: *briclar*, adj.; verbe *bricler*: *loucher* (n'est plus usité) et *bourniclard*; verbe *bournicler*: *loucher*. Patois du département du Doubs. Beauquier, Provincialismes usités dans le départ. du Doubs (1881), p. 47, 54.

jambard, -art, adj.: qui a de fortes jambes. God. IV, p. 630^a (voir p. 976); cf. *gambillard*, à côté de *gambilleur*; bon marcheur, bon danseur (sens augmentatif). Terme d'argot. Rigaud, Dict. d'argot moderne, 1881, p. 189, Delesalle, Dict. argot-français et français-argot, 1896, p. 132, Lotsch, Wörterbuch zu modernen franz. Schriftstellern, 1899, p. 45^b, Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

dentard, adj., v. fr.: qui a de longues dents (cf. en vieux français *dentu*). God. II, p. 508^c.

choppard, adj., v. fr.: qui choppe, qui bronche. God. II, p. 128^b (voir p. 976).

têtard, v. fr. *testart*: qui a une grosse tête. Voir p. 940 et p. 950.

camard, adj. et s. (premier exemple dans Rabelais, selon God. Compl. VIII, p. 415^e et Dict. Gén. s. v.¹): qui a le nez plat et comme écrasé (cf. *camus*). En patois morvandean *camouar* a pris aussi le sens figuré de surnois, hypocrite, traître. De Chambure, Gloss. du Morvan, 1878, p. 142.

gauchard, v. fr. *gauchart* (exemple du XV^e siècle dans God. IV, p. 244^b): gaucher.

mouflard, v. fr. *mo(u)flard*, -art (God. V, p. 354^a), adj.: celui qui a les joues très pleines, joufflu, qui a le visage plein et rebondi.

narinart, adj., v. fr.: qui a de larges narines. God. V, p. 470^b.

mouard, adj., qui fait la moue, relevé par God. V, p. 425^a dans un exemple; existe encore dans les patois, voir p. e. Beauquier, Provincialismes usités dans le département du Doubs, 1881, p. 203; cf. *grimouart* (m.), *guinimart* (m.), v. fr. au sens de *‘moue dédaigneuse’*. God. IV, p. 359^b, p. 387^a.

ghigna f., même sens et *ghigno* f.: souris malin; vieux provençal *guin*: regard; ital. *ghingnare*: ricaner, rire avec malice.

1) C'est inexact. On lit déjà dans une poésie datant de 1501:

‘Riches camars. de finance dismars’. Recueil de poésies, XIII, p. 400.

b) D'origine plus moderne:

poupard, adj., qui rappelle un poupard: physionomie pouparde; se dit d'un petit enfant gras et joufflu et aussi d'une personne adulte, grasse et joufflue comme un enfant.

nasillard: nasilleur, qui nasille (cf. *nasillardise* f.: défaut de celui qui nasille, etc.); depuis le XVII^e siècle environ. S'emploie aussi figurément au sens de fâcheux. Patois du Centre. Jaubert, *Gloss. du Centre* II, p. 99.

oreillard, *orillard*, adj. (pour la première fois dans Oudin 1642, voir *Dict. Gén. s. v.*), qui a les oreilles d'une longueur démesurée: ,hibou oreillard' (Sachs Villatte, *Suppl. s. v.*), ,cheval oreillard' (qui a les oreilles longues et pendantes). Se prend aussi substantivement: oreillard 1^o genre de petites chauves-souris, remarquables par leurs énormes oreilles en cornet, 2^o âne. Delesalle, *Dict. argot-français et français-argot*, 1896, p. 196, Sachs-Villatte s. v.

béquillard m. (pour la première fois noté par Richelet, voir Littré s. v.): celui qui a besoin de béquilles, qui marche avec des béquilles; se prend aussi, le plus souvent familièrement, dans un sens défavorable: vieillard impotent p. 939. — Sens à part: homme qui bégaie. Département du Doubs. Beauquier, *Provincialismes usités dans le département du Doubs*, 1881, p. 35.

tortillard, adj.: 1^o qui tortille des hanches en marchant. Centre. Jaubert, *Gloss. du Centre*, II, p. 372; 2^o boiteux, contrefait, surtout dans le jargon des voleurs. Rigaud, *Dict. d'argot moderne*, 1881, p. 369, Delesalle, *Dict. argot-français et français-argot*, 1896, p. 288. Sachs-Villatte s. v.

berdouillard: ventru (cf. *berdouille*: ventre). Terme d'argot. Rigaud p. 36. Sachs-Villatte, *Suppl. s. v.*

ventrouillard, adj. et s.: ,ventripotent', ,ventridolent': ventru. Terme d'argot. Delesalle p. 302.

pinçard, adj. (dérivé de pince), terme de maréchalerie qui se lit pour la première fois dans Lafosse, *Hippiatrique* 1772 (voir *Dict. Gén. s. v.*): 1^o se dit d'un cheval qui s'appuie sur la pince en marchant; 2^o pied pinçard, rampin, pied dont l'appui se fait principalement sur la pince, qui est presque verticale; 3^o le sens péjoratif a disparu dans pinçard: bon cavalier (langage familier et populaire). Delesalle p. 217, Sachs-Villatte, *Suppl. s. v.* — Cf. *panard* (paraît pour la première fois dans Bourgelat, *Elém. d'hippiatrique*, 1750, I, p. 144, admis Acad. 1762, voir *Dict. Gén. s. v.*), adj. invariable; dont les pieds de devant sont tournés en dehors (par opposition à cagneux: dont les pieds sont tournés en dedans).

piffard m.: individu qui a un grand nez. Dérivé de pif: nez. Terme d'argot. Delesalle p. 215.

bossard, adj. (cf. bossu etc.): s'emploie figurément au sens de louche, ambigu, qui n'est pas droit. Terme populaire. Rigaud p. 51, Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

borgnard, adj.: fort borgne. 'Le duc borgnard est de sa clique' dans une chanson politique de 1720, dirigée contre le Duc de Bourbon, appelé le 'duc borgne'. 'Chansonnier historique du XVIII^e siècle', publié par E. Raunié, III, p. 201.

12. Le suffixe -ard sert à indiquer des personnes de mauvaise vie.

a) Remontent au vieux français:

paillard, v. fr. *paillart* etc. (depuis le XIII^e siècle, voir God. V, p. 690, 691), proprement celui qui couche sur la paille; de là: personne misérable et portée à la lubricité, amateur excessif du beau sexe, débauché (terme familier et populaire. — parfois aussi: lâche, poltron. Delesalle p. 198. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.). — Le féminin *paillarde* a pris le sens obscène de concubine. God. V, p. 691^a. Cf. *paillardise* et *paillarder*; en vieux français: *paillardie* (*paillardise*, God. V, p. 690^c); *paillardeau* (*paillard*, God. V, p. 690^b); *paillardaille* f. (troupe de *paillard*, God. V, p. 690^b); *paillardir* (se conduire comme un *paillard*, God. V, p. 690^c); *rapaillardi* et *repaillardi* (adj., retombé dans la *paillardise*, God. VI, p. 594^b et VII, p. 47^e).

musarde f. (voir *musard* p. 951) en vieux français: femme de mauvaise vie.

,De quoi, Sire? or i prenez garde,
,Vous maintenez une musarde
,Qui vous hoïnt èt vous afole' etc.

,De la bourse pleine de Sens': Fabliaux et contes, publiés par Barbazan I (Paris 1808), p. 39; cf. ib. Glossaire p. 502^b.

b) Remonte au XVI^e siècle:

mignarde f., mot à double sens: petite fille (cf. *mignonne*) et femme galante, maîtresse. Exemples du XVI^e siècle, God. V, p. 328^a.

c) D'origine plus moderne:

fêtard, adj. et s. (de fête)¹⁾, néologisme: celui qui aime à faire la fête, à s'amuser; se prend de préférence en mauvaise part: noceur. Je ne sais pas sur quoi se fonde Sachs-Villatte, Suppl. s. v. en notant le sens de 'Stutzer (1889)'.
bambochard m.: bambocheur, coureur de cabaret. — *bambocharde*:

1) N'a rien à faire avec *fetard*: paresseux, lâche p. 932.

femme de mauvaise vie. Sachs-Villatte, Suppl. s. v., cf. bambochineur, bamboche, bambocher etc. être bamboche: être ivre.

mabillarde (*grue mabillarde*) f., demoiselle qui, au bal Mabille (ce beau jardin de l'élégance et du plaisir', Murger, Scènes de la vie de bohème p. 155), se met en frais de coquetterie pour séduire un riche étranger. Argot de Paris. Rigaud p. 233, 234.

bobécharde f., femme de mauvaise vie, de la plus vile espèce, cf. bobiche, bobi(e) etc. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

trouillard f., dévergondée. Cf. trouille f.: souillon de cuisine, femme malpropre. — trouilloter: puer, répandre une odeur infecte. Rigaud p. 377. Sachs-Villatte s. v.

badouillard s. m., viveur, ami des plaisirs, de la bonne chère et des bals publics. Mot en vogue à Paris entre 1840 et 1850. La société des badouillards était, dans le principe, composée d'étudiants. Pour faire partie de cette société, il fallait subir 'honorablement' certaines épreuves, telles celles du dîner, de l'ingurgitation du champagne, du punch et des liqueurs fortes, de l'enguelement, du duel, du bal etc. Celui qui sortait triomphant de cette série d'épreuves, dont la santé et souvent la raison étaient les enjeux, était proclamé: Badouillard. Rigaud p. 22, 23. Larchey p. 38, Delesalle p. 24, Darmesteter, De la création etc. p. 89. Cf. badouille f.: homme sans énergie, qui se laisse gouverner par sa femme, et badouiller: nocer, courir les bals publics et les lieux de débauche.

vadrouillard: vadrouilleur, vadrouilleux, vadrouillant; celui qui vadrouille; noceur, bambocheur, crapuleux. Argot de Paris. Delesalle p. 299, Rigaud p. 382.

pelotard m.: 'peloteur', 'patouilleur': coureur de femmes. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

13. Il nous reste à mentionner encore un certain nombre de sobriquets donnés à des personnes qui exercent divers métiers.

a) Remonte au XVI^e siècle:

mouchard m. (dérivé de mouche, au sens d'espion; depuis la fin du XVI^e siècle, voir Dict. Gén. s. v.). terme de dénigrement: celui qui espionne; s'emploie principalement au sens d'espion de police; par extension, celui qui épie pour rapporter.

b) D'origine plus moderne:

cumulard m. celui qui cumule plusieurs fonctions publiques rétribuées. (Toujours pris dans un sens de reproche, qui ne se trouve pas dans cumuleur; cf. cumuleur de génie: homme ingénieux, de beaucoup de talent. Sachs-Villatte s. v.).

potard m.: pharmacien; élève pharmacien (par allusion aux nombreux pots dont il est gardien). Larchey p. 204, Delesalle p. 229, Sachs-Villatte s. v. — Terme synonyme: *canular* (de canule). Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

chevillard m.: celui qui vend à la cheville, boucher en gros. Rigaud p. 92, Delesalle p. 67, Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

piécard m.: ouvrier qui travaille à ses pièces (jargon des carrossiers). Rigaud p. 290. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

topard m.: ,topo', officier d'état-major qui s'occupe de topographie (argot militaire). Delesalle p. 287, Sachs-Villatte s. v.

14. Pour désigner le bourreau, qui exerce le métier le plus odieux, le français a créé plusieurs expressions.

a) Remontent au vieux français:

pendard, v. fr. *pendart* (m.): celui qui pend. God. VI, p. 76^c (cf. *pendeur*, -eor m. God. VI, p. 77^a et *pendereau* m.: même sens. God. VI, p. 77^b). Depuis la fin du XVI^e siècle¹⁾, cette acception a disparu de la langue qui ne connaît plus que le sens de vaurien, fripon, ,qui mérite d'être pendu'. Cet emploi (hyperbolique) date du XVI^e siècle. Je note les exemples suivants: ,n'est ruffian, forfant, scélérat, pendart, puant, punais, ladre' . . . Rabelais III, 48 (éd. Burgaud Des Marets-Rathery II, p. 736). ,Et quant à ce pendart Finet'. Perrin, Les Escoliers, 1589, II, 2 (Fournier, Le théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle, p. 176). ,Avec son pendart de valet' (ib. p. 187). ,Cocquins, pendars, de Dieu blasphémateurs' (poésie du commencement du XVI^e siècle. Recueil de poésies etc. XII, p. 225).

rouard, -art m.: celui qui roue. God. VII, p. 245^c. — ,rouart, c'est a dire prevost des mareschaux, pour ce qu'il fait mettre les malfaiteurs sur la roue'. Nicot 1606. — ,rouart, prevost des mareschaux, qui condamne à la roue'. Monet 1636. S'emploie encore rarement comme terme d'argot. Delesalle p. 255, Lotsch p. 88^b.

tollart m. (XV^e et XVI^e siècle, God. VII, p. 735); s'est conservé dans ce sens comme terme d'argot. Delesalle p. 286. Voir aussi Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. 1909, p. 204.

frappard, *frap(p)art*, adj. et s., celui qui frappe. Il est resté un souvenir de ce sens dans la dénomination qu'on donne en Lorraine à

1) ,Meschants pendards qui les juges pendez,
 ,Impunité par là vous pretendez:
 ,Mais vous devez tout le contraire attendre:
 ,Oncques pendard ne put son juge pendre.'

Satyre Ménippée, publiée par Verger (Paris 1824) I, p. 47. C'est peut-être le dernier exemple de l'emploi de ,pendard' dans le sens de ,bourreau'.

des gens déguisés qui viennent, le jour de la Saint-Nicolas, deux à deux porter des bonbons aux enfants et s'informer s'ils sont sages; l'un a le costume d'évêque comme Saint Nicolas, l'autre a celui d'un moine, et porte une verge à la main: c'est le *frère frappart*. God. IV, p. 128^b. Pour désigner le même personnage, on dit communément *Père Fouettard*. — *Frère frappart* (on rencontre aussi *frappart* tout seul) a pris encore le sens défavorable de moine libertin et débauché (Littré s. v.). God., tout en enregistrant plusieurs exemples de cet emploi, n'indique pas ce sens lui-même. Ajoutons ici les exemples suivants:

„ . . . Et quel suaire

„Pour accoler frère Frappart.’

„Farce de la Pippée’ (XV^e siècle, règne de Louis XI. éd. Fournier, Le théâtre français avant la Renaissance p. 137)

„Le Trietrac des freres frappars’. Rabelais II, 7 (éd. Burgaud Des Marets-Rathery I, p. 350). „hypocrites, caffars, frapars’. Rabelais II, 34 (éd. Burgaud Des Marets-Rathery I, p. 488). „Estes vous des frap-pins, des frappeurs, ou des frappars?’ Rabelais IV, 15 (ib. II, p. 105, 106). — Dans un sens plus bénin l’argot entend par „père frappart’ ou „frère frappart’ le marteau. Larchey p. 142, Rigaud p. 183, Delesalle p. 127.

b) D’origine plus moderne:

béquillard m.: „béquilleur’; le bourreau qui pendait à la „béquille’, ou à la „béquillarde’, c’est-à-dire à la potence. Argot des voleurs à Paris. Larchey p. 46. Rigaud p. 36. Delesalle p. 33. „Si j’avais de quoi, je te tirerais un feu d’artifice sur ta boule, et je t’illuminerais en verres de couleurs à la Saint-Charlot, patron du béquillard’. Sue, Les Mystères de Paris III, p. 22.

15. Le suffixe -ard indique l’idée de paresse dans les mots suivants qui appartiennent tous au français moderne¹⁾:

cagnard, adj. et s. (de „cagne’, par comparaison avec le chien qui s’accroupit au coin du feu. Pour la première fois dans Cotgrave 1611): qui se tient dans son coin, indolent, fainéant (de là le sens de „poltron’ que cagnard a pris dans le langage populaire). — cagne (mauvais chien) lui-même a pris le sens de personne fainéante et méprisable.

traînard m. (de traîner; se lit pour la première fois dans Cotgrave 1611): celui qui reste habituellement en arrière des autres dans une marche; par extension, celui qui fait les choses avec lenteur, homme inactif, négligent. On reconnaît facilement l’idée péjorative qui se

1) Notons encore: *ponnard* m. paresseux. Deux exemples du XV^e siècle dans God. VI, p. 273^a; cf. *ponnardie*: paresse. Origine?

rattache à traînard, en comparant traînard à traîneur: ,le traîneur ne peut effectivement plus avancer, les forces lui manquent réellement; le traînard fait semblant d'être au bont de ses forces, afin de se soustraire à la fatigue commune.' Sachs-Villatte s. v.

flemard ou *flemmard* m.: celui qui a la flème (pour flegme), paresseux, celui qui travaille lentement ou qui ne travaille pas. Expression populaire.

rossard m., de rosse, mauvais cheval; par extension: fainéant, lâche, vaurien. Terme populaire; cf. rosse: méchant. Larchey p. 216, Delesalle p. 255, Rigaud p. 334, Sachs-Villatte s. v.

vachard m. paresseux. Terme du langage populaire; cf. vache f.; mot injurieux et méprisant: prostituée; délateur, hypocrite. — vacher: paresser. Delesalle p. 299.

16. Noms propres à signification péjorative.

Il nous reste encore à dire que le sens péjoratif qui se rattache à la terminaison -ard a pénétré jusque dans les noms propres. C'est justement par les noms propres que notre suffixe a fait son entrée en français (voir p. 935). Le sens péjoratif ne se fait pas sentir tout d'abord. Il n'existe pas encore dans les noms propres d'origine germanique, comme Aymard, Renart etc., il tend cependant à se faire jour dans les noms propres que le français lui-même a créés. On peut regarder comme première étape de ce développement sémantique, qui est tout-à-fait dans le génie de la langue, certaines combinaisons de noms propres avec des adjectifs (qualificatifs) en -ard. Je relève les exemples suivants:

,Constantius *Jobar'*, texte du XII^e siècle. ,Avec un sens incertain', God. IV, p. 644^b. Ne serait-ce pas un sens péjoratif? Voir *jobard* p. 964 et 967.

,Pierres *Fessart'* (*fessart* = fessu), exemple de la fin du XIII^e siècle (1283, Cart. de S. Georg., f. 65r, Bibl. Rouen). God. III, p. 769^b.

,Jehans *Jambarz'* (*jambart*: qui a de fortes jambes, voir p. 970). 1305, Cens. dou Paraclet, f. 11v, Arch. Aube. God. IV, p. 630^a.

,Guillaume *Escorchart'* (*escorchart*: écorcheur); exemple de 1287. God. III, p. 424^a.

,Martin *Hapart'* (*happart*: celui qui happe). ,De Martin Hapart', titre d'un conte publié par Montaiglon et Raynaud, Fabliaux II, p. 172; voir aussi God. IV, p. 416^a.

,Johan *Guignart'* (*guignart* voir p. 969). 1378. Forêts de Blois, Arch. KK. 229, f. 2v, God. IV, p. 383^a.

,Jehanne la *chopparde'* (*choppard* voir p. 970). 1387. Arch. MM. 31, f. 43r.' God. V, p. 128^b.

,Andri *Giffart'*. Reg. ceuilloir du Temple. Arch. MM. 128, f. 33r et

,Genevieve la *Gifarde*'. Liv. de la Taille de Paris pour 1292. God. IV, p. 277^b s. v. *gifart*.

,Jaquet *Goussart*'. 1307. Pontigny. Arch. Yonne. H. 1542, et
,Simonnette *Gossart*'. Test. de 1438, Arch. mun. Douai; ces deux exemples sont cités par God. IV, p. 316^b avec cette remarque: ',*gossart*, *goussart*, adj.: qui a une gousse; n'a été rencontré que comme nom de personne.'

,*Wichars Groignas*' (voir *grognard* p. 939). Juillet 1287, Lett. de Ferri, D. de Lorr.; God. Compl. IX, p. 728^e s. v. *groignart*.

La plus simple formation de noms propres à signification péjorative est la suivante: un substantif ou adjectif, exprimant une mauvaise qualité (ou une qualité quelconque prise en mauvaise part) est employé comme nom propre. Ainsi le lièvre, animal excessivement poltron et couard, prend dans le *Roman de Renart* le nom de *Coart* (*Coarz*) ou *Dant Coart* ou *Sire Coart* (éd. Méon. v. 10049, 10149, 11109, 11210, 11217, 11225, 11231, 11242, 11243, 11272, 14018, 14525 etc.). *Pris fu sire coars li lievres*, Rutebeuf, *Charlot le Juif*, v. 27 (*Fabliaux et contes*, publiés par Barbazan. Paris 1808, I, p. 88). L'âne, grâce à sa bêtise, porte les noms de *Bernart* (c'est-à-dire *sot*, voir p. 966), *Frere Bernart* (v. 9904), *Sire Bernart* (v. 13274), *Dant Bernart* (v. 23932), *Bernart l'Arche-prestre* (v. 13233, 23861, 23886, 26420), et *Bernart l'Arche-provoire* (v. 13439). De même: *Seignor Mouflart* (v. 3849), *Sire Mouflart* (v. 3864, 3870) ou simplement, *Mo(u)flart* (v. 3882, 3895, 3920); *Ainsi crioit Mouflar, jeune dogue*. Lafontaine, *Le chien à qui on a coupé les oreilles*. Fables X. 8 (éd. Regnier, III, p. 42). *Mouflar, le bon Mouflar, de nos chiens le modèle*. Florian, *Le chien coupable*. Fables V, 18 (Paris 1805, VII, p. 184).

Cette manière de créer des noms propres à signification péjorative est très répandue. Rabelais nous en offre un exemple fort intéressant, en créant le nom propre *Bossard*: *C'est l'occasion pourquoy les parens s'en deschargent en ceste isle, mesmement s'ils sont des appanaiges de l'isle Bossard. C'est, dist Panurge, l'isle Bouchard lez Chinon. Je dis Bossard, respondit Aedituc: car ordinairement ils sont bossus, borgnes, boiteux, manchots, podagres contrefaits et maleficiés: poids inutile de la terre*, V, 4 (éd. Burgaud Des Marets-Rathery II, p. 336, 337).

Une poésie calviniste de 1575 donne au prêtre catholique, en sa qualité de défenseur de la messe¹⁾, le sobriquet de *Jean messart*: *Jean messart ne me veut prendre*. *Le Passe-Temps de Jean le blanc* (Recueil de poésies etc., VIII, p. 133).

1) La messe est souvent attaquée dans les poésies huguenotes du XVI^e siècle, voir *Zeitschrift für franz. Sprache und Literatur*, XXXI, p. 130ss.

Dans une comédie représentée en 1718¹⁾ figure ,*M. Griffart*, Procureur Fiscal', type de procureur avide qui saisit pour ainsi dire avec des griffes le bien d'autrui²⁾.

Une autre comédie, intitulée ,La foire des fées' et représentée en 1722 par des comédiens italiens³⁾ a introduit un mauvais poète appelé ,*Chevillard*'. Ce nom s'explique par allusion aux nombreuses chevilles dont il aime à garnir ses vers.; cf. aussi les paroles que lui adresse la ,Fée Doyenne': ,Allez, Monsieur Chevillard, vous êtes riche à jamais. Par la vertu de la baguette qui vous a touché, il se retrouvera dans votre poche une pistole à chaque cheville que vous mettez dans vos Vers.'

Honoré de Balzac s'est servi du même procédé de formation; il a eu recours au suffixe-ard pour mieux caractériser par le choix du nom le héros d'un de ses romans (L'illustre Gaudissart'), type achevé de commis-voyageur, en tirant du verbe (se) gaudir le nom propre de *Gaudissart*: celui qui aime à se gaudir (cf. gaudisseur, gaudisserie). Ce mot est toujours français pour désigner, dans le sens défavorable indiqué par le suffixe -ard, un personnage d'une gaieté bruyante, triviale et encombrante.

Dans son roman ,Les Mystères de Paris' Eugène Sue, qui aime les mots expressifs, a nommé un personnage boiteux et contrefait tout simplement *Tortillard*. ,C'était le même regard pénétrant et astucieux; le front de l'enfant disparaissait à demi sous une forêt de cheveux jaunâtres, durs et roides comme des crins. Un pantalon marron et une blouse grise, sanglée d'une ceinture de cuir, complétaient le costume de Tortillard, ainsi nommé à cause de son infirmité . . .' I, p. 240.

Le sens péjoratif perce légèrement dans le surnom que Rostand a donné à l'un des personnages de son ,*Aiglon*', Flambeau, vieux soldat de l'Empire et laquais au service du Duc de Reichstadt: il a fait de Flambeau, par un simple changement de suffixe, *Flambard* (,Jean-Pierre-Séraphin Flambeau, dit le Flambard' II, 9, p. 93), double allusion à ses manières de soldat toujours gai et hasardeux (voir flambard p. 946) et à sa carrière aventureuse, au cours de laquelle il a risqué plus d'une fois d'être ,flambé'.

Citons ici *Pépiard*, nom propre, désignant familièrement une personne qui a la pépie (c'est-à-dire toujours soif). Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

1) ,Les Amours de Nanterre'. Dans la collection: ,Le théâtre de la foire, ou opéra comique contenant les meilleures pièces qui ont été représentées aux Foires de S. Germain et de S. Laurent'. Par Mrs. Le Sage et D'Orneval. Amsterdam 1722ss. III, p. 270ss.

2) Cf. *Gripardin* comme nom des avocats et des juges dans les pièces de la Révolution. H. Welschinger, Le théâtre de la révolution. Paris 1880, p. 23.

3) Même collection, V (1726), p. 366ss.

De la même manière ont été formés des sobriquets comme:

chéquard (de chèque), créé en l'hiver de 1892 ,panamiteur'; c'est un de ces mots éphémères qui naissent avec le besoin du moment et qui ne survivent pas à l'occasion qui les a fait naître (Meyer-Lübke, Gram. der rom. Sprachen II, p. 557; Nyrop, Gram. hist. III, p. 168).

*balochard*¹⁾ m. personnage de carnaval à la mode dans les bals masqués de 1840 à 1850. Larchey p. 40, Delesalle p. 27, Darmesteter, De la création etc. p. 89, Sachs-Villatte, Suppl. s. v. (cf. balocheur; verbe balocher: courir les bals publics).

choucroulard m.: ,choucrouteur', ,choucrouman(n)'; mangeur de choucroute, c'est-à-dire Allemand. Sachs-Villatte s. v.

boitard m. (pour boiteux) en parlant d'un journal, le ,Temps' p. e.; il est irrégulier. Delesalle, p. 40.

Le plus souvent le suffixe -ard a servi et sert toujours à créer des surnoms politiques:

Guisard m. Littré est peu exact en expliquant ce mot par, partisan du duc de Guise, dans la lutte de ce duc contre Henri III; ligueur'. Guisard s'employait déjà en 1560 et en 1561 pour désigner les partisans de François de Lorraine, duc de Guise et de son frère, le cardinal Charles de Guise, chefs du parti catholique sous François II et Charles IX. Exemples: ,Le Tygre. Satyre sur les gestes memorables des Guisards 1561' (voir Zeitschrift für franz. Sprache und Literatur XXXII¹, p. 253). ,Les Guisars, pleins d'outrecuidance' (Chanson spirituelle du siècle d'or avénu'. 1562. Recueil de poésies etc. VIII, p. 270ss., voir Zeitschrift XXXIII¹, p. 75). ,Des Guisards pleins d'arrogance.' ,A ce grand rouge Guisard' (ici c'est le cardinal de Guise lui-même). Zeitschrift XXXIII¹, p. 85. ,Autant que sont de Guisards demeurez'. Zeitschrift XXXIII¹, p. 95. ,Je suis perdu quoyque Guysards y posent' (Discours de la vermine et prestraille de Lyon' de 1562. Recueil de poésies etc. VII, p. 27).

Montagnard m., sous la Convention, membre du parti révolutionnaire de la ,Montagne': s'emploie aussi adjectivement: ,patriotisme montagnard' etc. Néologisme datant de la Révolution, voir Ranft, Der Einfluss der franz. Revolution auf den Wortschatz der franz. Sprache (1908) p. 138. — se dit parfois encore aujourd'hui d'un homme qui a, en politique, des opinions très révolutionnaires.

Décembraillard (modélé sur ,braillard'): ,décembrigand', ,décembrigueur', ,décembriste', ,décembrouillon', ,décembroyeur', ,décembriseur'; partisan du coup d'Etat du 2 décembre 1851; nom donné aux partisans de la dynastie napoléonienne par leurs adversaires politiques. Rigaud p. 129. Darmesteter, De la création etc. p. 90. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

1) Sens à part: ouvrier spirituel, insouciant, gai, tapageur quelquefois (cf. balocher au sens de ,flâner en rigolant').

Philippard s. m., partisan de Philippe VII, conte de Paris (verbe philippiser). Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

Philippotard s. m., partisan de Louis Philippe. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.; cf. philippotin m.: partisan du duc d'Orléans pendant la Révolution. Ranft p. 143. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

Septembraillard: ,septembriseur'. Sobriquet des républicains du 4 septembre 1870. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

Gambettard, adj. et s. m.: partisan de Gambetta. Sachs-Villatte, Suppl. s. v.

Communard, adj. et s.: partisan de la Commune de Paris, en 1871. ,Quand éclata, en 1871, l'insurrection de la Commune, les chefs du mouvement ne surent de quel nom se désigner: communiste avait déjà pris une acception spéciale; ils ne voulaient pas accepter la dénomination méprisante de communeux ni de communard; ils adoptèrent communaliste, qui avait le tort de ne pas rappeler le mot essentiel de commune; la dérivation communier se serait imposée d'elle-même' etc. Darmesteter, De la création etc. p. 109.

Dreyfusard, désignation d'un partisan du capitaine Dreyfus (employé aussi comme adjectif dans ,presse dreyfusarde' etc).

blocard, qui se rapporte au parti radical-socialiste du ,bloc' (parti blocard, journal blocard, etc., cf. anti-blocard).

légitimard s., partisan du comte de Chambord, royaliste. Sachs-Villatte s. v.

fusionnard s., partisan de la ,fusion' de la branche aînée des Bourbons avec la branche cadette (cf. fusionniste). Darmesteter, De la création etc. p. 90, Sachs-Villatte s. v.

revancharde m.: qui veut à tout prix prendre sa revanche. Sachs-Villatte, Suppl. s. v. ,l'attitude qui le faisait l'allié des revancharde et des patriotards'. ,L'Express' de Liège, 22 juillet 1909.

Index.

aboyard p. 957.

abusart p. 968.

affurard p. 945.

attrapard p. 955.

aufart p. 940 note.

automabouillard p. 946.

babillard p. 958.

badouillard p. 973.

bafrard p. 957.

bagnard p. 942.

bagouillard p. 959.

baillard p. 948.

balochard p. 979.

bambochard p. 972.

banlieusard p. 942.

bataillard p. 956.

bâtard p. 938.

baudrouillard p. 960.

- bavard p. 958.
 bavarde p. 958.
 bég(u)ard p. 967.
 bennard p. 947.
 béquillard p. 971. 975.
 berboiâ p. 949.
 berdouillard p. 971.
 bernard p. 966.
 Bernart p. 977.
 beuglard p. 948.
 bibard p. 964.
 bicepsard p. 946.
 bidard p. 944.
 billard p. 948.
 binard p. 967.
 bisard p. 935.
 biscoppard p. 969.
 bissard p. 935.
 bléchart p. 945.
 bleffar p. 949.
 blocard q. 980.
 blousard p. 942.
 bobécharde p. 973.
 bocard p. 935.
 boiâ p. 949.
 boisart p. 968.
 boitard p. 979.
 bolar p. 947.
 bonard p. 948.
 bondieusard p. 943.
 bonicard p. 939.
 boquâ p. 947.
 borgnard p. 972.
 bossard p. 972.
 Bossard p. 977.
 bosselard p. 935.
 bouchardie p. 959.
 boudard p. 947.
 boufar p. 949.
 bouffard p. 934.
 bourniclard p. 970.
 bragard p. 956.
 brailard p. 962.
 Briard p. 941 note.
 bricard p. 942.
 briclar p. 970.
 brillard p. 935.
 briscard (brisquart) p. 943.
 brocar p. 947.
 buisnard p. 967.
 busard p. 945.
 cabochard p. 952.
 cachard p. 949.
 cagnard p. 975.
 cagnottard p. 968.
 calot(t)ard p. 943.
 camard p. 970.
 camisard p. 943.
 campagnard p. 938.
 caniflard p. 948.
 capitulard p. 960.
 cayârd p. 949.
 chanaillard p. 957.
 chançard p. 944.
 chasublard p. 943.
 chatouillard p. 952.
 chauffard p. 946.
 chéquard p. 979.
 chevillard p. 974.
 Chevillard p. 978.
 chiard p. 955.
 chicandard p. 946.
 chicard p. 946.
 ehichard p. 954.
 ehiecandard p. 946.
 ehignard p. 961.
 choppard p. 970. 976.
 choucroutard p. 979.
 chourinard p. 946.
 ciboulard p. 935.
 citrouillard p. 935. 943.
 clichar p. 948.
 Coart p. 977.
 çoilart p. 950.
 Communard p. 980.
 conscrar(d) p. 943.
 coquard p. 965.
 coquillard p. 966.
 cornard p. 938.
 couard p. 959.
 couillard p. 945.
 couinard p. 948.
 coupolard p. 942.
 craillard p. 948.
 crevard p. 947.
 criard p. 962.
 criarde p. 934.
 crottard p. 935.
 croysard p. 940 note.
 cuidart p. 967.
 eumulard p. 973.
 cyclard p. 946.
 débidard p. 944.
 Décembraillard p. 979.
 déchard p. 944.
 dentard p. 970.
 deputart p. 951.
 déveinard p. 944.
 disciplinard p. 942.
 dormard p. 953.
 douillard p. 944.
 douillard p. 957.
 Dreyfusard (dreyfusard)
 p. 980.
 dronquart p. 963.
 dynamitard p. 946.
 égrillard p. 955.
 engignart p. 968.
 escorchart p. 976.
 esperart p. 950.
 fadard p. 946.
 fagnard p. 939.
 faiblard p. 945.
 farfouillard p. 945.
 faschard p. 950.
 faussart p. 950.
 fessart p. 976.
 fêtard p. 972.
 fiaunard p. 947.
 fichard p. 945.
 fignard p. 947.
 filard p. 969.
 finard p. 947.
 flambard p. 934.
 flambard p. 946.
 Flambarde p. 978.
 flambarde p. 934.
 flanchard p. 945.
 flanchard p. 969.
 fiaunard, voir fiaunard.
 flémard (flemmard) p. 976.
 flickard p. 976.
 flingart p. 943.
 fiquadard p. 945.
 fliquard, voir flickard.
 flottart p. 943.
 foignard p. 943.

- foignart p. 953.
foirard p. 954.
fongnart p. 962.
Fouettard (Père-) p. 975.
fouinard p. 957. 960.
frappard p. 974.
frétilard p. 955.
friponar(d) p. 954.
frocard p. 944.
frocarde p. 944.
froussard p. 960.
fusionnard p. 980.
fuyard p. 959.
gadouard p. 947.
gaignart p. 968.
gaillard p. 951.
Gambettard p. 980.
gambillard p. 970.
gamellard p. 943.
ganlart voir janglart
gauchard p. 970.
Gaudissart p. 978.
geignard p. 961.
gibernard p. 959.
giffard p. 969.
ginglard p. 935.
goguenard p. 965.
goujard p. 938.
gouinard p. 949.
grap(p)illard p. 968.
grenouillard p. 943.
griffard p. 935.
Griffart p. 978.
grignard p. 960.
grippard p. 935. 968.
grognard p. 939.
grondart p. 962.
guenillard p. 942.
guernart p. 968.
gueulard p. 961.
gueusard p. 940.
guignard p. 944.
guignard p. 969.
Guisard p. 979.
Hapart (happart) p. 976.
hognart p. 963.
hurlard p. 940.
jambard p. 970.
janglart p. 964.
jasard p. 958.
jaunard p. 939.
javillard p. 947.
jobard p. 964. 967.
lang(u)ard p. 957.
léchard p. 955.
légitimard p. 980.
lichard p. 955. 964.
lignard p. 943.
lisard p. 954.
loffard p. 952. 946.
lorgnard p. 967.
louchard p. 970.
lourdard p. 950.
luisard p. 934.
luisarde p. 934.
mabillarde p. 973.
mangeard p. 955.
médaillard p. 942.
mentenart p. 950.
messart (Jean messart)
p. 977.
mignard p. 952.
mignarde p. 953. 972.
mômard p. 945.
Montagnard p. 979.
moquard p. 964.
mouard p. 970.
mouchard p. 973.
moucharde p. 934.
mouffard p. 970.
Mouffar(t) p. 977.
mouillard p. 939.
mouillard p. 964.
mular p. 947.
musard p. 951.
musarde p. 972.
narinart p. 970.
nasillard p. 971.
niart p. 967.
Niçard p. 940.
nichard p. 957.
niflard p. 948.
omnibusard p. 942.
oreillard (orillard) p. 971.
paillard p. 972.
paissard p. 949.
panard p. 971.
pansard p. 969.
pantouffard p. 942.
parmesard p. 945.
patâ p. 949.
patriotard p. 946.
patroul(l)art p. 959.
pauvrard p. 944.
pédalard p. 946.
pédard p. 946.
peinard p. 954.
pèlerinard p. 943.
pelotard p. 973.
pelousard p. 943.
pendard p. 974.
pendulard p. 942.
Pépiard p. 978.
pétard p. 955.
Philippard p. 980.
Philippotard p. 980.
piaffard p. 955.
piaillard p. 962.
piaulard p. 947.
pichard p. 949.
piéçard p. 974.
piffard p. 971.
pignard p. 947.
pillard p. 950.
pinçard p. 971.
pinchard p. 948.
pipard p. 942.
plaidard p. 955.
plaidoiart p. 955.
plaignard p. 957.
pleurard p. 961.
pleurnichard p. 961.
plumard p. 935.
pochard p. 963.
poissard p. 968.
potard p. 974.
poupard p. 945. 971.
pourissard p. 949.
profitard p. 942.
pschuttard p. 946.
pudibard p. 946.
queulâ p. 949.
racontar p. 959.
raffard p. 964.
raillard p. 964.
ramonard p. 949.
ratelard p. 948.

- | | | |
|-------------------------|--------------------------|-----------------------|
| rebigeard p. 957. | simplart p. 942. | trépignard p. 942. |
| rechignard p. 961. | soiffard p. 963. | trépillard p. 955. |
| relangard p. 958. | songeard p. 953. | trichard p. 967. |
| relar p. 949. | sotonart p. 967. | troufignard p. 947. |
| rétivard p. 957. | sottard p. 967. | trouillarde p. 973. |
| revanchard p. 980. | soudard p. 938. | trucard p. 942. |
| riard p. 964. | soudrillard p. 957. | truffard p. 943. 944. |
| richard p. 944. | soufflard p. 935. | vachard p. 976. |
| rif(f)lard p. 944. | souillard p. 953. | vadrouillard p. 973. |
| rifolard p. 945. | souillarde p. 935. | vantard p. 954. |
| rigolard p. 945. | soûlard p. 963. | vasard p. 939. |
| rigouillard p. 945. | suiffard p. 944. | veinard p. 944. |
| rondouillard p. 944. | têtard p. 940. 950. 970. | vénard p. 946. |
| rossard p. 976. | toecard p. 946. | ventrouillard p. 971. |
| rouard p. 974. | tollart p. 974. | verminard p. 945. |
| roublard p. 944. 945. | topard p. 974. | vessard p. 960. |
| rougeard p. 939. | torpillard p. 943. | vétillard p. 948. |
| sacard p. 944. | tortillard p. 971. | vieillard p. 939. |
| salivard p. 959. | Tortillard p. 978. | vieillarde p. 939. |
| Savoyard p. 940. | toûnia p. 949. | visard p. 957. |
| septembraillard p. 980. | traïnard p. 975. | |
-

